

Patronage ... Pierre Roy nie

Une manchette du quotidien "Le Devoir" annonçait samedi que le Syndicat des fonctionnaires provinciaux dénonçait un ministre et deux députés de l'Union nationale pour avoir fait du patronage.

L'un des députés impliqués dans la déclaration était M. Pierre Roy, député de Joliette. Comme bien l'on pense, le député Roy s'est défendu de l'accusation de favoritisme et, toujours selon "Le Devoir", a expliqué que le cantonnier Honoré Boisjoly avait été "suspendu pour la journée" dans l'après-midi du 27 juillet dernier, par un fonctionnaire de l'administration de la voirie qui l'avait trouvé en état d'ébriété à son travail, sur la route 2. La suspension, a fait valoir M. Roy, s'est faite selon les procédures administratives normales.

Le syndicat des fonctionnaires,

les deux comtés forment une seule et même région, la région dite 5-2.

Selon M. Roy, le chef cantonnier, M. Arsenault, "libéral reconnu", accompagné de deux témoins, a découvert M. Boisjoly en état d'ébriété à son travail, vers trois heures de l'après-midi, le 27 juillet dernier. M. Arsenault l'a suspendu sur le champ, ajoute-t-il.

M. Boisjoly, toujours selon M. Roy, aurait reconnu lui-même par la suite que la suspension était justifiée, en raison des circonstances. Le député précise que M. Boisjoly a déjà, avant cette date, été trouvé à deux reprises en état d'ébriété à son travail, vers 1963-64.

M. Boisjoly a été suspendu pour une "pure raison administrative", conclut M. Roy qui ajoute: "Que voulez-vous que j'aie fait dans le comté de Berthier?" Selon le député de Joliette, son collègue n'a jamais connu l'existence, avant la déclaration du syndicat, de M.M. Boisjoly et Arsenault.

"On n'est pas élu, enchaine M. Roy, pour se faire l'avocat de ceux qui sont pris en défaut".



M. PIERRE ROY

res, qui s'en est pris en fin de semaine au favoritisme illégal que pratiqueraient certains ministres et députés ministériels, déclarait dans le cas qui intéresse M. Roy que M. Honoré Boisjoly, fonctionnaire de la voirie, a été congédié en ces termes: "J'ai eu le mandat du député de te remplacer. On ne veut plus te voir sur la job..."

M. Roy prétend qu'il n'avait jamais entendu parler de ce fonctionnaire avant de prendre connaissance de la déclaration du syndicat. J'ai alors fait ma propre enquête, dit-il.

Le député précise d'abord que M. Boisjoly habite Lavaltrie, qui ne se trouve pas dans le comté de Joliette, mais dans le comté voisin de Berthier. Il explique cependant qu'au point de vue de l'administration de la

Nouveau contrat de travail des professeurs à la Régionale

L'Association des Enseignants du Lanaudière et la Commission Scolaire Régionale Lanaudière ont signé, mercredi soir dernier, au cours de la séance régulière un nouveau contrat de travail pour une période de deux années. Les négociations entre les deux parties duraient depuis cinq mois.

Les principaux gains des professeurs dans ce contrat com-

portent une substantielle hausse de traitement et une diminution des périodes de cours. Aux termes du nouveau contrat les professeurs seront tenus d'enseigner durant 22 périodes de 45 minutes par semaine, comparativement à 27 périodes dans l'ancien contrat.

Cinq périodes de 45 minutes seront enlevées à compter de septembre ce qui épargnera une

somme de \$250,000, annuellement en salaires.

Le secrétaire-trésorier, M. J.-Guy Nadon, a souligné que le salaire moyen des professeurs s'établissait maintenant à \$6,048 contre \$5,523 l'an dernier.

Le salaire des enseignants s'établit maintenant comme suit. Pour ceux possédant une scolarité de 12 ans: hommes: \$4,300.; femmes: \$3,300. Une augmentation de \$200. par année est accordée aux hommes et femmes pour chaque année d'expérience jusqu'à 7 ans. De la septième à la huitième année d'expérience, l'augmentation annuelle est de \$150., jusqu'à la quinzième année.

Pour chaque année de scolarité supplémentaire, une augmentation de \$400. est prévue.

En vertu de la nouvelle entente, le salaire des enseignants est garanti durant toute la durée du contrat individuel en cas de maladie ou d'accident qui empêcherait la personne d'enseigner. Pour les autres cas d'absence ne découlant pas de la volonté de l'enseignant (maladie des proches, décès des proches, etc.) le salaire est également garanti, mais pour une période n'excédant 50 périodes d'enseignement dans l'année.

La parité de salaires entre professeurs masculins et féminins n'existe pas pour les enseignants possédant 12 ans de scolarité.

Elle débute à la 7e année pour ceux qui possèdent 14 années de scolarité. Dans ce cas, une institutrice touchera \$4,100 au début de sa carrière avec une hausse de \$200. pour chaque année d'expérience; un instituteur débutera à \$5,100 avec augmentation annuelle de \$200. également. Après cinq ans, les deux toucheront \$6,100. Pour l'année en cours cependant l'augmentation maximum est de \$600. Les autres ajustements se feront l'an prochain.

Après la signature de ce contrat, le président de la C.S.R. Lanaudière de même que les représentants des instituteurs se sont déclarés fort satisfaits de la bonne marche des négociations, de leur heureux résultat et de l'esprit amical qui avait prévalu, de part et d'autre, au cours des discussions.



M. Jean-Marie Bellemare, de l'Association des Enseignants du Lanaudière, signant en compagnie de Me Claude-Edouard Héty, président de la Commission Scolaire Régionale Lanaudière, la nouvelle convention de travail.

A St-Charles Borromée

L'évaluation passe à \$17,268,880

Selon une nouvelle que nous communique M. Louis Grypnich, secrétaire-trésorier de la Corporation municipale de St-Charles Borromée, le rôle d'évaluation de la municipalité a été déposé au bureau du secrétaire, 90, rue Bernard, et les plaintes à l'encontre de ce rôle seront étudiées à la séance spéciale du jeudi 1er septembre alors que le rôle sera homologué.

Grâce à un système d'évaluation scientifique, qui tend à rapprocher la valeur portée au rôle de la valeur réelle des propriétés, la propriété imposable a subi une hausse de \$2,784,242 pour être portée à \$6,445,450; comme il y a des propriétés non imposables pour \$10,822,880 la valeur totale de la propriété s'élève à \$17,268,330.

Cette hausse de la valeur foncière a permis de baisser le taux de la taxe de 65 cent à 45 cents le \$100 d'évaluation. Plusieurs propriétaires de la municipalité réaliseront ainsi que leur compte de taxe va baisser légèrement et même s'il y a une hausse ce ne sera que de quelques dollars, les autorités muni-

cipales ayant tenu compte de la capacité de payer de leurs administrés.

Résonnance locale

Or la Cité de Joliette possède des terrains dans la municipalité voisine: les terrains de Jeux St-Jean-Bosco et Maria Goretti. La valeur foncière de cette propriété joliettaise est passée de \$40,000 l'an dernier à \$52,270, cette année. Il a été question de cette hausse à la dernière séance du conseil et le secrétaire-trésorier, M. J.-A. Desormiers, a déclaré que d'après un sondage fait par le service d'évaluation de la Cité les propriétés de la Cité étaient évaluées d'après les mêmes bases que les propriétés voisines: Club de golf, Orphelinat St-Georges, etc.

Biens

non imposables?

Ce problème a soulevé une discussion et les échevins se sont demandés si des biens

municipaux situés dans une autre municipalité ne devraient pas être considérés comme biens non imposables tant qu'ils ne servent qu'à des fins municipales.

La Cité de Joliette veut soumettre une résolution en ce sens au prochain congrès de l'Union des Municipalités, qui se tiendra en octobre au Reine-Elisabeth. Des renseignements pour ce faire seront demandés à Me Jacques Dugas qui prépare actuellement le texte des amendements à la charte de la Cité.



ME JEAN-ROBERT PIETTE



ME LOUIS LAPORTE

Procureurs de la Couronne

Le district judiciaire de Joliette compte des nouveaux procureurs de la Couronne dont la nomination a été effective le 8 août dernier. Il s'agit de Me Jean-Robert Piette, procureur chef, et de Me Louis Laporte, procureur. L'ancien procureur du district était Me Jean-Paul Malo.

CETTE SEMAINE

LES RICHELIEU ET LE LAC AYOTTE

SOUPE AUX GOURGANES ET TARTE AUX BLEUETS

Propos signés: Rolland Gauvreau

NOUVELLES DE ST-GABRIEL-DE-BRANDON

page 2

page 4

page 9



Sous-lieutenant Robert Thériault



Sous-lieutenant Roger Mailhot



Sous-lieutenant Jacques Gauthier

NOMINATIONS AU CORPS DES CADETS DE LA MARINE

Le commandant du nouveau Corps des Cadets de la Marine, le lieutenant Pierre Beaudry, annonce la nomination du sous-lieutenant Robert Thériault au poste d'officier de l'exécutif et celle des sous-lieutenants Roger Mailhot et Jacques Gauthier au poste d'offi-

ciers divisionnaires.

Le sous-lieutenant Thériault dirigera le programme d'entraînement des cadets; le sous-lieutenant Roger Mailhot commandera la garde et le sous-lieutenant Gauthier le peloton de précision.

Au cours d'un souper débordant de vie

Le Richelieu se montre généreux pour l'Oeuvre du Lac Ayotte

Une pluie torrentielle avait mouillée la région durant toute la journée. La température était maussade, ne laissant rien présager d'agréable. Et pourtant, au Lac Ayotte, ce fut une journée d'allégresse intense.

En effet, une quarantaine de membres du Club Richelieu étaient fidèles au rendez-vous qu'ils avaient fixé avec leurs jeunes protégés des colonies Richelieu. Beaucoup de gens connaissent l'immense bienfait apporté par le Club Richelieu dans les familles de Joliette. Par ces colonies, plus de 160 jeunes peuvent profiter du grand air et des charmes du Lac Ayotte pendant dix jours complets. C'était donc pour fêter ces jeunes que les membres s'étaient rendus sur place.

Mais, encore insatisfaits, ils en profitèrent pour organiser une distribution de dollars à tous les jeunes qui étaient présents. M. Gaston Laporte, président du club, de même que M. Pierre Roy, député, et quelques autres membres, se sont mêlés aux jeunes pour leur remettre personnellement cet argent, apportant encore un peu plus de bonheur.

De même, ils ont remis un montant pour récompenser les moniteurs et monitrices des colonies qui étaient représentés par les deux responsables: Carmen Sansregret et Jean-Paul Laferrière.

C'est également l'occasion dont profita M. l'abbé Simard,

le directeur du Lac Ayotte, pour annoncer au nom de Son Excellence Mgr Jetté la nomination de M. l'abbé Hubert Coutu comme successeur de l'abbé Yvon Boisjoly au poste d'aumônier des colonies. Ce dernier quitte les jeunes après trois années de travail incessant et d'efforts vraiment louables.

L'Equipe du Lac Ayotte était au grand complet pour recevoir ces hôtes de choix. Le gérant, M. Jacques Patenaude s'est fait l'interprète de tous lorsqu'il a souligné les bienfaits et le bonheur que le Club Richelieu apportait dans le coeur de tous ces jeunes.

Enfin, le Club Richelieu, dé-

sirant encore dépasser les limites de sa générosité a fait un don de \$370 à l'oeuvre du Lac Ayotte afin de continuer à défrayer les frais du Kiosque Richelieu, construit il y a deux ans.

Inutile de préciser que le tout s'est déroulé dans un climat de gaieté et d'amitié. Chacun se doit d'encourager une oeuvre aussi bienfaisante que nécessaire et comme l'énonçaient la plupart des jeunes qui se sont adressés aux membres du Club Richelieu pendant cette soirée: Merci pour ce bonheur que vous apportez.

Gilles Laporte,
Equipier du Lac Ayotte

Les enseignants prennent connaissance du Livre blanc sur le règlement no 1

Une centaine d'enseignants, membres de la Corporation des instituteurs du Québec, ont eu, cette semaine, la primeur du Livre blanc sur le règlement no 1. "L'action pédagogique des associations d'enseignants en regard de l'application du règlement no 1" est, en effet, le thème de cette session d'étude pédagogique qui les réunit, pour une semaine, à l'Institut Coopératif Desjardins à Lévis.

Ce Livre blanc porte le titre:

"L'Ecole coopérative: polyvalence et progrès continu". Comme le soulignait le directeur du Service pédagogique de la C.I.C., il s'agit d'une édition spécialement tirée à l'intention des participants. M. Fernand Toussaint a tenu à préciser que le document est encore confidentiel, car la version définitive ne doit sortir des presses à la fin de septembre.

En présentant aux participants, ce qu'il a qualifié de version "officielle" du document, M. Arthur Tremblay, sous-ministre à l'Éducation a expliqué que par ce geste, le ministère voulait manifester sa volonté de collaborer étroitement avec les organismes qui s'engagent dans l'application des projets ministériels.

"Le règlement no 1, déclara-t-il, laisse tant de place à l'interprétation. Il reste un instrument de travail qu'il faut compléter par votre réflexion". Invitant les enseignants à transmettre au ministère les conclusions de leurs analyses, M. Tremblay confiait qu'elles pourraient amener de nouvelles modifications au document.

Il expliqua le retard que connaît la publication de ce Livre blanc en disant: "Nous avons commis l'erreur durant six ou sept mois de vouloir produire un document final, sans percevoir qu'il pouvait exister diverses ma-

nières d'appliquer le règlement no 1". Cette prise de conscience devait, par la suite, conduire le ministère à rédiger une douzaine de versions différentes.

La session d'études, en cours à Lévis, est organisée par le Service pédagogique de la C.I.C. et réunit des représentants des associations d'enseignants, des principaux d'écoles et des directeurs généraux des études. Cette année, la session cherchera à provoquer une réelle prise de conscience des responsabilités qui incombent aux divers groupes d'enseignants en ce qui a trait à l'application du règlement no 1.

L'action pédagogique

Au cours de son allocution inaugurale, le directeur du Service pédagogique de la C.I.C., M. Fernand Toussaint insistait, pour sa part, sur l'immense responsabilité sociale des enseignants. "Les enseignants portent en eux la responsabilité de la plus grande réforme pédagogique au Québec, déclara-t-il".

En ce sens, depuis quatre ans, les objectifs de la C.I.C. en matière d'action pédagogique ont toujours été la recherche d'une participation de plus en plus dynamique à l'organisation pédagogique du milieu par les conseils d'écoles, par les conseils pédagogiques au niveau des commissions scolaires.

Une nouvelle priorité

M. Toussaint déclare qu'une nouvelle réalité s'impose à eux comme une priorité réelle: l'application du règlement no 1 et l'accomplissement de la réforme scolaire.

"L'application du règlement no 1 aura des répercussions très grandes sur l'esprit et les mé-

Aux Cadets de la Marine

Déjà un bon nombre de jeunes ont demandé leur adhésion au Corps de Cadets de la Marine et plusieurs parents ont tenu à savoir, avant d'envoyer leur fils, en quoi consistait cette nouvelle organisation.

Le lieutenant Beaudry, répond ici à ces questions.

Tout d'abord, le corps est avant tout une école de discipline et de formation. Le cadet y apprendra les rudiments de la navigation, le morse, le sémaphore, les premiers soins, etc.

Les cours seront donnés un soir par semaine, soit le mercredi de 7 heures P.M. à 10 h. p.m.

Le corps se composera de trois divisions: garde, division de précision et fanfare.

Le cadet est habillé des pieds à la tête et il n'en coûte pas un sou pour faire partie du corps.

Neus répétons les numéros de téléphone où vous pouvez faire votre demande d'admission: Lieutenant Pierre Beaudry 756-1913, M. Paul Gendron 756-4441 d'ici le 26 août et à 756-8086 après cette date.

thodes de notre enseignement, a-t-il poursuivi, ainsi que sur l'organisation du travail des maîtres et des élèves, la conception des programmes, la conception des relations entre les professeurs eux-mêmes, avec leurs supérieurs, les parents et les commissions scolaires".

Travail collectif

Si, de l'avis de M. Toussaint, l'application du règlement no 1 exigera une réflexion, une participation, un engagement individuels très poussés, elle supposera par dessus tout un travail collectif véritable.

Ce n'est donc pas vers une analyse critique du Livre blanc que s'orienteront les travaux de la session; mais vers une recherche qui amènera les participants "à discerner avec plus de précision l'esprit et les implications du règlement no 1, à découvrir les responsabilités qui incombent à chaque enseignant comme individu et comme groupe, à prévoir les modes de travail ou de relations entre ces groupes et surtout à chercher comment l'action pédagogique des associations de maîtres peut s'orienter vers une participation active et éclairée des membres à l'égard des objectifs nouveaux". "Il s'agit, disait M. Toussaint, de chercher pourquoi et comment en faire une réalité".

Dans l'esprit du renouveau pédagogique, la session a adopté une forme nouvelle en remplaçant les exposés formels, par des groupes de recherches animés par l'équipe pédagogique de l'Institut Coopératif Desjardins.

REMERCIEMENTS

Mme Wellie Belleville, née
Léontine Lasalle
de Ste-Mélanie

M. et Mme Harvey Belleville,
de St-Félix de Valois

M. et Mme Régis Mousseau,
de St-Félix de Valois

et les parents remercient sincèrement toutes les personnes qui ont sympathisé avec eux, soit par messes, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles, lors du décès de

M. WELLIE BELLEVILLE

survenu à Ste-Mélanie, le 19 juillet dernier



REMERCIEMENTS

Madame Michel Bounadère
Monsieur et Madame Pierre-Georges Bounadère
Monsieur et Madame Gaston Bounadère
Monsieur et Madame Liban Bounadère
Mademoiselle Georgette Bounadère

et les autres membres de la famille vous remercient sincèrement pour les témoignages de sympathie que vous leur avez manifestés à l'occasion du décès de

Monseigneur René Bounadère, p.d., v.g.

Pour une transaction en OR...

Voyez

GARAGE
MAURICE Girard
LTÉE

PONTIAC - BUICK - ACADIAN - G.M.C.

144, Baby (L'autre côté du pont) 756-8088

L'Action POPULAIRE

VOL. LIV — NO 31

JOLIETTE, MERCREDI LE 17 AOUT 1966

1er CAHIER



Gilles Vigneault à Joliette

Ceux qui aiment se reposer en écoutant les belles mélodies de Gilles VIGNEAULT n'auront pas à se déplacer à Montréal pour entendre ce chansonnier maintenant célèbre. Gilles VIGNEAULT viendra à Joliette après ses trois semaines à la Comédie Canadienne. Les Jeunesses Musicales de Joliette nous informent que Gilles VIGNEAULT donnera dans la Salle du Séminaire, le 21 novembre, le spectacle qu'il aura présenté à la Comédie Canadienne. Donc attendez des nouvelles et ne vous dérangez pas. Gilles VIGNEAULT se dérangera pour vous.

Automobilistes, cyclistes et piétons doivent respecter les lois de la circulation

Pour raison d'ordre et de sécurité, les automobilistes, les cyclistes et les piétons doivent respecter les lois de la circulation, a déclaré le maire C.A. Roussin, l'autre lundi, au conseil municipal.

Répondant à une interven-

tion de l'échevin Bertrand Maïto, président de la Commission de police et d'incendie, le maire a demandé aux journalistes de signaler à la population "l'anxiété des dirigeants devant un état de choses alarmant". Il a demandé au service municipal

de police de faire observer le plus strictement possible les lois de la circulation quant à la vitesse, aux feux de circulation, au stationnement et autres règlements municipaux.

Dans la discussion à laquelle prirent part plusieurs échevins ont envisagé l'opportunité d'acheter un radar pour contrôler la vitesse des véhicules dans les limites de la Cité.

Le maire a également demandé à la Commission de police et au service de la police de chercher une solution au problème causé par la traversée des piétons par le directeur général des services directeur général des services verra à rencontrer à ce sujet les autorités religieuses.

Tous les membres du conseil ont unanimement reconnu le besoin pour toute la population de respecter les lois de la circulation.

Pèlerinage Lacordaire au Cap de la Madeleine

Tous les Lacordaire sont invités à participer au pèlerinage annuel au Sanctuaire de Notre-Dame du Cap le 28 août. Ils sont invités à venir voir le spectacle grandiose des centaines de drapeaux de l'Association flottant au vent pendant les diverses manifestations.

Le voyage de Joliette se fera par autobus. Le départ aura lieu à 8 heures du matin, dimanche le 28 août, du terrain de stationnement de la Cathédrale.

On peut retenir ses billets en venant les chercher chez Mme François Rivest, 57 St-Charles Borromée Nord, Tél. 756-4896.

Nominations ecclésiastiques

Son Exc. Mgr Edouard Jetté, administrateur apostolique du diocèse, annonce les nominations ecclésiastiques suivantes:

M. l'abbé Clément Latendresse, vicaire à L'Épiphanie; M. l'abbé René Boulard, vicaire à la Cathédrale; P. André Valois, C.S.V., vicaire à St-Lin.

D'autre part, après des stages d'études supérieures en Europe, M. l'abbé Luc Marsolais est nommé vicaire à St-Jacques, M. l'abbé Yvan Desrochers, au Centre national des vocations et M. l'abbé Hubert Coutu, aumônier diocésain à la J.O.C.-J.O.C.F.

Aux nouveaux titulaires, L'Action populaire offre ses félicitations et ses vœux de fructueux apostolat.

Société St-Vincent de Paul et Service Social Les familles dépourvues ont besoin de services :

Lors d'une récente rencontre de représentants des deux organismes, la nécessité a été rappelée d'offrir aux familles pauvres un ensemble de services: "Il faut dépasser le niveau d'une assistance pécuniaire qui risque de cantonner ces familles dans un état de dépendance."

Selon le groupe de représentants, qui s'étaient réunis au Service Social, Boulevard Querbes, les efforts doivent de plus en plus tendre à multiplier les initiatives capables de redonner à ces familles les moyens de subvenir elles-mêmes à leurs besoins.

Dans le cadre des consultations amorcées depuis quelques mois les représentants des deux

organismes ont alors convenu de certaines procédures qui devraient hâter le traitement convenable des diverses situations présentées par ces familles. Des échanges ont aussi eu lieu relativement à l'avenir des organismes à caractère charitable et de bien-être. Certains problèmes, plus vastes, d'organisation et d'orientation ont aussi retenu l'attention. A ce sujet il appert que des développements devraient survenir prochainement.

La Société St-Vincent était représentée par MM. M. Perreault et A. Laporte; MM. G. Sylvestre, F. Geoffroy et G. Allard représentaient le Service Social.



Cinq jubilés d'argent dans une même famille

Les membres de la famille de M. Philias Coderre, de St-Jacques de l'Achigan, célébraient simultanément, le dimanche 14 août, cinq jubilés d'argent. Le frère (Réal Coderre, s.g., compte 25 ans de vie religieuse; M. Roger Coderre se dévoue depuis 25 ans à l'éducation; le R.P. Jacques M. Coderre, o.s.m., (Gaétan) est prêtre depuis 25 ans; la R.S. Jacques-Marcellin, f.c.s.p., (Fernande) est également religieuse depuis 25 ans, alors que M. et Mme Alexandre Charette (Simone) sont mariés

depuis 25 ans.

Ce quintuple jubilé a été marqué d'une messe d'action de grâces, en l'église paroissiale de St-Jacques, à laquelle assistaient de nombreux parents et amis des jubilés.

L'Action populaire tient à souligner cet événement familial et offre aux jubilés félicitations et bons vœux. Qu'ils puissent tous ensemble célébrer leur jubilé d'or.

LA CORPORATION EPISCOPALE
C.R. DE JOLIETTE

Soumissions

REFECTION DU PERRON ET DES TROTTOIRS
A L'EGLISE CATHEDRALE DE JOLIETTE

Des soumissions, sous enveloppes cachetées, portant à l'extérieur mention du contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3 h. de l'après-midi (H.A.E.)

LE JEUDI 25 AOUT 1966
au bureau de la procure de l'évêché.

On peut se procurer les documents de soumission au bureau de la procure de l'évêché, moyennant versement à la Corporation épiscopale C.R. de Joliette d'un dépôt remboursable de \$25.00.

Toute soumission doit être accompagnée du dépôt de garantie mentionné dans les formules de soumission.

Seuls les entrepreneurs ayant leur principale maison d'affaires dans les limites du diocèse de Joliette sont autorisés à présenter une soumission.

La Corporation épiscopale C.R. de Joliette ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Mgr Lucien Sylvestre,
procureur du diocèse de Joliette

EDITORIAL

Soupe aux gourganes et tarte aux bleuets

Les journalistes de la presse hebdomadaire ont été reçus pour leur congrès annuel dans la métropole du Royaume du Saguenay: Chicoutimi. La réception a été cordiale et, du personnel de l'hôtel où nous logions jusqu'aux autorités civiles, tout le monde a voulu rendre notre séjour agréable. Chacun a voulu nous montrer ce qu'était le Saguenay et nous avons goûté à la soupe aux gourganes et dévoré une gigantesque tarte aux bleuets. Point de grandes manifestations ni de longs discours officiels, mais une cordialité, un empressement de tous les instants. On a voulu montrer aux congressistes qui en eurent le temps entre les séances d'études ce qu'était le Saguenay.

Il faut signaler aussi la coopération de tous les confrères des hebdomadaires, des quotidiens, de la radio qui avaient uni leurs efforts pour que la réception faite aux confrères de province soit réussie.

Prenez exemple sur cette partie de la province qui a la chance de se situer en dehors de la zone d'influence de nos grandes métropoles, les journalistes de la région de Lanaudière travaillent à former leur Cercle de presse qui pourra, le cas échéant, s'unir pour faire mieux connaître notre région et recevoir à Joliette... ou dans un voisinage proche un groupe aussi représentatif que les hebdomadaires et aussi capable de nous donner partout une excellente publicité.

Mais nous nous demandions si notre région pourrait recevoir un groupe de plus de 200 congressistes, leur offrir à prix convenable un service d'hôtellerie et une table, comme celle que nous avons goûtée à Chicoutimi, nous avons reçu au Saguenay et au Lac St-Jean.

Il nous faut bien admettre que nous ne possédons pas à Joliette même les facilités hôtelières nécessaires et, à quelques mois de l'Expo c'est un désastre majeur. Et pourtant nous avons des choses à montrer à nos visiteurs; la ville de Joliette est connue partout et bien des groupes, dont celui des hebdomadaires, veulent y venir, mais craignent justement de ne pas trouver où loger convenablement. C'est une lacune que nos hommes d'affaires devraient travailler à combler.

L'an prochain, le congrès des hebdomadaires se tiendra à Montréal. Nous l'avons demandé pour 1968 à St-Donat. Nous espérons alors que l'autoroute de la Rive Nord sera terminée et que la route 18 aura été refaite, ce qui nous permettrait de faire passer nos congressistes par Joliette.

Si d'ici là, Joliette se dote d'une hôtellerie convenable et assez spacieuse, il fera plaisir aux journalistes de la région de recommander la tenue du congrès des hebdomadaires à Joliette; ce ne serait pas le seul qui y viendrait.

ROLAND GAUVREAU

Conséquences de la diminution du taux de la natalité au Québec

QUÉBEC — En 1959, on enregistrait 142,383 naissances vivantes au Québec. En 1965, on n'en comptait plus que 120,705. En cinq ans, le taux de natalité aurait donc décliné de 17%, comparativement à 13% pour tout le Canada. Faut-il s'alarmer de ce phénomène?

A cet effet, des spécialistes du Bureau de la Statistique du Québec et du Service de la démographie du ministère de la Santé du Québec ont entrepris sous la direction du Dr Paul Parrot, démographe de la province, et de M. Gérard Alain, statisticien,

une étude démographique très poussée de l'évolution de la fécondité afin d'en prévoir les implications sociales, économiques et politiques pour le Québec.

LES FAITS:

Cette enquête a révélé les faits suivants:

— La plupart des mères québécoises ont leur enfants entre 20 et 40 ans; cependant, c'est surtout entre 25 et 30 ans que se situe la période la plus féconde. La contribution des jeunes mères de 15-19 ans est faible dans la région de Québec, si on la compare avec celle des autres régions,

surtout la Côte Nord et l'Outaouais. Au Québec, on compte en général trois naissances par mère. La région du Montréal métropolitain (Ile Jésus, Ile de Montréal et Chambly) a le taux brut de fécondité le plus bas, par opposition aux régions de la Côte Nord, de l'Abitibi, du Témiscamingue, du Saguenay et du Lac St-Jean. (Le taux brut de fécondité est le nombre de naissances vivantes divisé par le nombre de femmes de 15 à 45 ans aptes à la maternité. Le taux spécifique de fécondité est le nombre de naissances vivantes divisé par le nombre de femmes aptes à la maternité pour un groupe d'âge donné).

— Le taux de mortalité infantile (enfants de 0 à 4 ans) a diminué sensiblement depuis les dernières années. L'augmentation des naissances en institutions depuis l'avènement de l'assurance-hospitalisation et les progrès réalisés par la science médicale dans les soins accordés aux bébés prématurés expliquent cette amélioration. On note que 20,4% seulement des mères accouchaient dans des hôpitaux en 1940 alors que ce pourcentage a atteint 97,6% en 1964.

— Sans tenir compte du nombre d'habitants par comté, on a établi une comparaison entre le total des naissances enregistrées au cours de l'année 1960 et une estimation de celles que l'on prévoit pour 1966. Ces données révèlent une diminution de plus de la moitié des naissances dans les comtés de Brome, de Dorchester et du Lac St-Jean, alors qu'une très légère augmentation est prévue pour les comtés des Deux-Montagnes, de l'Ile Jésus, de Sherbrooke, de Soulanges et de St-Hyacinthe.

— En 1964, le taux de natalité dans le Québec se chiffrait à 23,5 pour 1,000 habitants. (Le taux de natalité est le nombre de naissances 1,000 habitants) Celui de l'Ontario s'établissait à 23,2 et celui du Canada à 23,5. Selon les renseignements compilés jusqu'à présent, on estime à 20 (A suivre à la page 9)

Tribune libre

Les opinions publiées sous cette rubrique sont celles de correspondants qui doivent être connus de la rédaction même si les textes sont signés d'un pseudonyme. Elles n'engagent en rien les membres de la direction et de la rédaction de L'Action populaire qui ne partagent pas nécessairement les idées exprimées dans ces colonnes.

Toutes les lettres reçues pour publication doivent porter la signature, l'adresse et si possible, le numéro de téléphone de l'intéressé.

LA REDACTION

La grève dans les hôpitaux

Réponse à F. F.

Je viens de lire votre article paru dans L'Action populaire du 11 août dernier et intitulé: Qui vivra verra.

Comme vous, je regrette beaucoup cette grève dans les hôpitaux du Québec. Le soin des malades est un service tellement essentiel que la grève, comme arme ultime pour obtenir gain de cause, devrait être bannie. Le peuple du Québec me semble assez intelligent et créateur pour inventer d'autres moyens plus pacifiques et plus humains. Si on consacrait autant d'argent pour prévenir les conflits ouvriers qu'on en met pour les élections, il n'y aurait plus de grève.

Je ne veux pas exonérer de tout blâme les employés d'hôpitaux et les dirigeants de leurs syndicats et fédération. Il est certain que la décision de cette grève et ses conséquences n'ont pas été pesées sérieusement. Il eut mieux valu négocier fort en patientant que de faire souffrir en piquant.

Là où je ne vous suis plus c'est dans vos appels à la pitié, à la charité, au respect de ses semblables. Il y a de ces personnes (j'ose croire que vous êtes pas de ce nombre) qui lèvent les bras vers le ciel pour déplorer les grèves mais qui oublient, en temps et lieu, d'unir leur voix à ceux qui crient justice, qui ont soif et faim de justice.

Dans les hôpitaux les conditions de salaires se sont améliorées depuis trois ou quatre ans. Heureusement, car le contraire aurait provoqué des scandales. Mais là comme ailleurs, les chefs de famille, qu'ils soient laveurs de planchers ou de vitres, qu'ils soient instruits ou non, ont droit à un salaire familial. Si économiquement, ce n'est pas possible immédiatement, qu'ils aient l'assurance de l'obtenir dans X années. Tant que les chefs de famille ne toucheront pas le salaire familial, (\$90.00 par semaine) j'appuierai leurs revendications.

Quant aux conditions de travail, c'est regrettable de le dire, mais le retard est marquant surtout

dans la direction du personnel. Diriger un personnel est un art difficile. Les qualités de chef importent plus que le diplôme. Ce n'est pas non plus le costume de la communauté ni la consécration à Dieu qui habilitent une personne au gouvernement d'un personnel.

En 1966, les exécuteurs silencieux sont rares et tant mieux. Si l'obéissance aveugle, l'arbitraire et l'autoritarisme révoltent les adolescents au foyer et à l'école, sont-ils davantage révoltant dans une institution de 300 ou 600 employés adultes. Comment expliquer que dans les hôpitaux, les griefs sont extrêmement nombreux, ils s'accumulent par dizaines, de mois en mois, sans possibilité de règlement. Il y a des causes à cela, soit la méfiance, l'absence de dialogue, d'unité dans le commandement. Une injection d'humain et de gros bon sens guérirait probablement bien des maux.

Si les dirigeants de la Fédération des services hospitaliers n'ont pas suffisamment pesé le geste de grève qu'ils ont posé, on pourrait en dire autant du côté patronal. L'avenir nous dira peut-être que la grève a été causée par l'intransigeance de l'association patronale ou l'insouciance des gouvernants.

F.F., je veux bien croire à votre attitude impartiale vis-à-vis ce conflit. Mais votre article, faute de nuances, laisse au lecteur l'impression que l'employé d'hôpital ne songe qu'à son intérêt personnel, qu'à retirer beaucoup d'argent et à fournir le minimum d'effort. Si cette accusation s'adresse à toute notre société contemporaine, patrons et employés, à vous comme à moi qui, bourgeois que nous sommes, n'aimons pas les dérangements et les annuis, je suis d'accord. Etant sensible à la justice, je ne pouvais laisser passer un article qui commande la résignation par respect pour le bien commun, le maintien de la paix et encore moins pour des motifs de charité.

E. Leblanc, ptre

L'Action populaire

Hebdomadaire Diocésain de Joliette

Président d'honneur
SON EXC. MGR J.-A. PAPINEAU

Administration:

Président: Dr Roland Magnan
V-président: Dr Joseph Lafortune
Directeurs: Mgr Lucien Sylvestre, v. g.
Dr J.-E. Forest
Abbé Louis Germain
Rédaction: Abbé Louis Germain, directeur
Roland Gauvreau, adjoint
Publicité: J.-Normand Blais
Jean-G. Boucher
Secrétariat: Louise Beaudry
Louise Lamarche
Ateliers: Gérard-R. Arguin

Abonnement: Canada \$3.50 — Pays étrangers: \$4.00

72 nord, Place Bourget C. P. 50

Tél. 753-7530 — 7539

Autorisé comme matière de 2e classe
par le ministère des Postes, Ottawa.



Membre de
l'Association des
Hebdomadaires de
langue française du
Canada et de l'Audit
bureau of circulation



Impressions de qualité L'ACTION POPULAIRE

GUIDE ET LUMIÈRE

La vie trépidante, que nous menons à notre époque, ébranle notre système nerveux. Tout se fait à la hâte: on avale vite son repas, on file au travail, on dévore le journal et la correspondance. Nos occupations nous bousculent, le bruit nous irrite les oreilles et nos yeux clignent de fatigue parce que tout s'agite et saute autour de nous.



Le docteur Carrel l'avait réalisé et prescrivait: la vie intérieure permet de garder l'équilibre de son système nerveux, dans le désordre de la cité actuelle.

Parmi les modèles que l'Église signale à notre attention, la Vénéable Marie de l'Incarnation est toute désignée pour nous conduire dans les voies de la vie intérieure. En ce domaine, elle mérite la palme comme guide et lumière.



"N'écoutez pas, Mesdames!" Une scène de cette amusante comédie de Sacha Guitry qui tient l'affiche au Théâtre des Prairies durant le mois d'août:

François Cartier, Françoise Faucher et Jean-Louis Paris.

Au théâtre des Prairies

Succès continue de "N'écoutez pas, Mesdames"

Il semble que les théâtres d'été n'aient pas, cette année à se plaindre. Une température pour la plupart du temps idéale; des pièces qui semblent plaire au public; des assistances de plus en plus nombreuses, cela résume un peu "l'état" du théâtre québécois au beau milieu d'une saison estivale plus que satisfaisante. Ainsi, si on jette un coup d'oeil au Théâtre des Prairies, à Joliette, on est agréablement surpris par l'augmentation des spectateurs par rapport aux années passées. Il faut dire toutefois que le spectacle qu'on présente actuellement est d'une qualité plus que professionnelle. "N'écoutez pas, Mesdames!", de Sacha Guitry, voilà une comédie ravissante, enlevante, irrésistible!

M. Jean Duceppe, qui est la vedette de "N'écoutez pas, Mesdames!" a bien voulu nous expliquer le succès de sa pièce. Il nous a parlé de la très grande habileté de Sacha Guitry, des rebondissements imprévisibles de la pièce, des situations cocasses et loufoques qui attirent infailliblement les "applaudissements".

Certains gens, à propos d'applaudissements, étaient déçus parce que leur intensité, disent-ils, n'étaient pas de la catégorie de ceux qu'on adresse, paraît-il, à Antoine. Peut-être bien. Mais ils sont bien nourris au Théâtre des Prairies, et ce qui plus est, ils sont mérités. Chose rare, semble-t-il également. Même pour Antoine.

De toute façon, avec la pléiade de vedettes dans "N'écoutez pas, Mesdames!", il fallait s'attendre à un tel succès au Théâtre des Prairies. Raymond Royer, François Cartier (également metteur en scène), Jean-Louis Paris, Jean Pageau, Louis Lalande, Yvon Bouchard, Patricia Nolin, Françoise Faucher, Louis Rémy et Jeannine Sutto tirent tous admirablement bien leur épingle du jeu.

Il y a représentations tous les soirs, à 8 h. 30, au Théâtre des Prairies, sauf le lundi, relâche. MAIS ATTENTION! Deux spectacles le samedi soir: à 7 h. 30 et à 10 h. 30.

Réservez dès maintenant: 753-5211.



Un film canadien à Ciné-Cabastran Manette

Après Viridiana, après Galia c'est maintenant autour d'une jeune Québécoise d'être le sujet d'un film. "MANETTE" ou "Les dieux de cartons" raconte l'histoire d'une jeune Montréalaise qui devient mannequin et cover-girl. Mariette Lévesque animatrice du Club des Jnobs à la télévision y joue avec beaucoup de talent le rôle de MANETTE. Les deux principaux rôles masculins sont tenus par

YVON CANUEL, bien connu des habitués du Théâtre des Prairies où il a joué à plusieurs reprises, et un nouveau comédien qui en surprendra plusieurs Jean ROGER.

Ce film, tourné l'automne dernier par CAMIL ADAM, est selon quelques critiques mont-réalais qui ont eu la chance de le voir "un petit chef d'oeuvre". Ajoutons qu'il a été retenu en exclusivité pour le cinéma E-

LYSEE de Montréal où il prendra l'affiche vers le milieu d'octobre. Connaissant la qualité exceptionnelle des films qui y sont présentés, c'est une garantie qui devrait satisfaire tous les cinéphiles. MERCREDI 24 août 9 h. à CINE CABASTRAN en avant-première: MANETTE, long métrage de Camil Adam. Bienvenue à tous.

Samedi:

Soirée de jazz

Exceptionnellement samedi soir, afin de satisfaire les nombreux amateurs de la région LE CABASTRAN présentera une soirée de JAZZ. L'ensemble de Pierre D'amour composé d'un piano, une contrebasse, un saxophone et une batterie y sera en vedette. Du "cool jazz" au "jazz hot" en passant par les blues" et les "swing", il y en aura pour tous les goûts de 9 heures à 1 h. L'admission au prix modique de \$1.00 permettra aux non-adepes de se familiariser avec ce genre de spectacles qui devient de plus en plus populaire. A noter que l'ensemble de Pierre d'amour est composé de jazzman montréalais qui ont évolué au Black Bottom et au défunt Jazz Hot de Montréal.

St-Michel des Saints

VOYAGE DES FILLES D'ISABELLE

Le 3 août était la date choisie de notre voyage organisé comme à tous les ans. C'est donc une tradition... Nous sommes donc parties quelque 40 femmes et jeunes filles à destination de Québec. Afin de rendre le voyage moins fatiguant, plusieurs arrêts ont été effectués pendant le trajet.

Notre première escale fut au Jardin zoologique, où nous avons relaxé tout en prenant un copieux repas. Ensuite nous nous sommes dirigées vers des endroits les plus historiques de la Vieille Capitale tels que le Château Frontenac, le Vieux Musée de Cire, la Citadelle et la

rue du Trésor où plusieurs artistes exercent leur talent de peintre. Tout au long du parcours quelques bout-en-train nous ont égayées de leurs chansons à répondre. L'ambiance était très amicale et la gaieté régnait. Toutes se sont quittées en se disant: à l'année prochaine pour un autre beau voyage.

Jacqueline Michaud
Rédactrice

ETUDES

Pour une deuxième semaine, M. l'abbé Normand Beaudoin ira au Manoir de l'Estérel à Ste-Marguerite du Lac Masson pour terminer des études. Nous lui souhaitons une bonne semaine afin de profiter de la richesse qu'il nous apportera par la suite.

NAISSANCES

BEAUSEJOUR: A l'hôpital St-Eusèbe le 5 août est née Marie, Sophie, Brigitte, enfant de M. et Mme Jules Beauséjour (Louise Héту). Parrain et marraine: M. et Mme Armand Héту, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mlle Cécile Beauséjour, tante de l'enfant.

DESROCHES: A l'Hôpital St-Eusèbe le 3 août est né Joseph, Roland, Jacques, Alain, enfant de M. et Mme Jacques Desroches (Colette Lasalle). Parrain et marraine: M. et Mme Roland Desroches, grands-parents de

l'enfant. Porteuse: Mlle Lorraine Lasalle, tante de l'enfant.

Félicitations!

DECES

Le 8 août, à l'âge de 63 ans, M. Maxime Beaulieu, époux de Agathe Savoie, autrefois du Cap de la Madeleine et ex-employé à l'Hydro-Québec.

Les funérailles jeudi le 11 août à 3 h. à l'église paroissiale de St-Michel des Sts.

Sympathies à la famille éprouvée.

Le défunt laisse dans le deuil Mme Séverin Beaulieu, sa mère, âgée de 87 ans. Ses frères et sœurs: Albert Beaulieu (Rosiana Champagne), Armand Beaulieu (Reina Goyet), Adélar Beaulieu (Déliana Roux), Léodor Beaulieu (Anita Fleury), de St-Michel, Armand Beaulieu (Emilliana) à St-Michel des Sts, Lucien Neveu (Armandine) de St-Ignace du Lac.

MARIAGE

Se sont unis Claudette Plouffe, fille de M. et Mme Georges Plouffe (Laurette Beaulieu) à André Parent, fils de M. et Mme Marcel Parent (Clémence Martel) à l'église paroissiale de St-Michel des Saints.

Félicitations!

PROMPT RETABLISSEMENT

Mme Séverin St-Georges est présentement hospitalisée à

(A suivre à la page 12)

SPECIAL

A l'occasion du



Habits corduroy pour garçons

Grandeur 28 à 36 (10 ans à 18 ans)

BRUNS ET VERTS

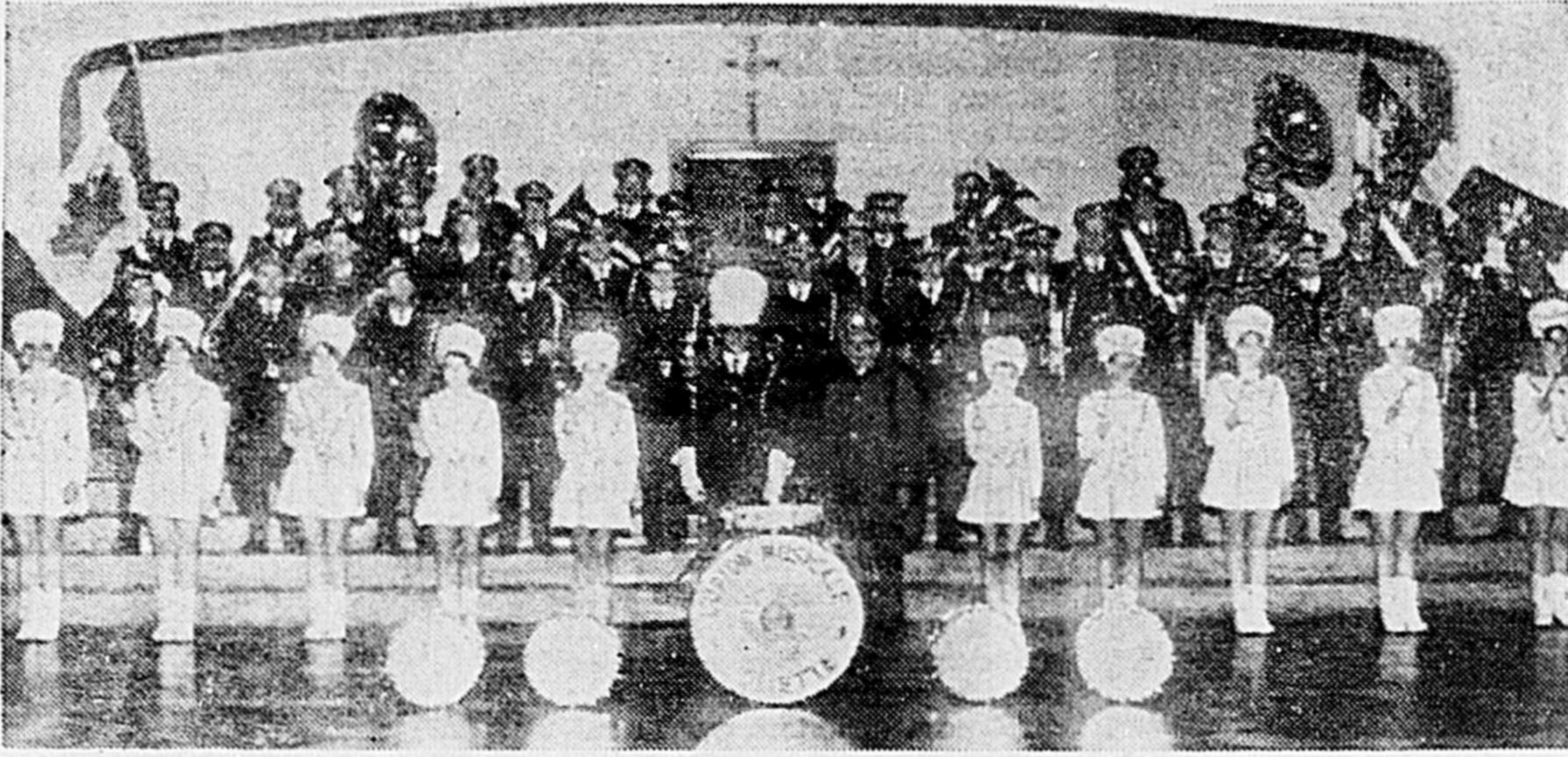
\$17.95



donat boulard

OUVERT TOUS LES SAMEDIS JUSQU'A 5 H. 30 P.M.
63 sud, Place Bourget

Joliette



Concert populaire sur l'Esplanade

L'Union Musicale donnera, à 8 h 15 ce soir, son deuxième concert populaire d'été sur l'Esplanade du Vieux Marché. Cette fois, les musiciens seront placés en amphithéâtre sur les degrés de concert, et probablement devant un écran sonore.

Au programme: FESTIVAL de Mozart et de Charles Trenet; PARADISO, un arrangement de Joan Alcaidinho, membre de l'Union Musicale;

BUGLERS HOLIDAY, un trio de trompettes interprété par MM. Gaston Champoux, André Lavallée, Michel Gagnon; FLAMINGO TRUMPET; MUSIC MAN, pot-pourri d'airs à la mode; MAMBOANGA, COME BACK TO SORRENTO, quelques Marches de Sousa et une série de morceaux populaires.

Ste-Elisabeth abandonne le régime sec

Ste-Elisabeth — Les contribuables de Ste-Elisabeth ont abandonné le régime sec en vigueur dans leur municipalité depuis 1921. A cette date le conseil municipal avait adopté le règlement numéro 32 interdisant la vente des spiritueux.

Lors d'un referendum tenu les 8 et 9 août les contribuables ont approuvé par une très forte majorité le règlement numéro 163 abrogeant à toutes fins que de droit le règlement

numéro 32. Ce règlement avait été adopté lors de la réunion du conseil municipal, le 5 juillet dernier.

Le vote a été faible: à peine 18% des électeurs sur un total possible de 800 se sont prononcés; 125 se sont déclarés favorables au règlement numéro 163 alors que 21 contribuables se sont prononcés contre l'autorisation de vendre des spiritueux.

Cette vente est maintenant

soumise aux dispositions des règlements de la Régie des Alcools et des lois municipales.

Chronique musicale

L'étude de la musique instrumentale et ses multiples avantages pour les adolescents

(Extraits d'un mémoire pu blié tout récemment par M. René Gaboury, membre de l'Union musicale de Joliette, professeur et directeur de la Fanfare scolaire au collège de L'Assomption.)

PREMIERE PARTIE

— L'étude d'un instrument de musique et les processus fondamentaux.

Apprendre à jouer un instrument de musique favorise une bonne coordination des yeux, de l'ouïe, de la langue, des lèvres, de la respiration et des doigts. Et cette coordination a un effet salutaire sur les facultés de l'esprit qui deviennent de plus en plus alertes.

Le musicien doit lire la note; doit penser (entendre intérieurement) le son, la hauteur, la mesure et en même temps doit physiquement utiliser ses doigts sur l'instrument et souffler correctement dans l'instrument. Il doit penser à donner de l'expression à son jeu et essayer de percer sa pensée, d'interpréter la musique comme le conducteur le demande. Il doit maintenir un certain rythme et vibrer intérieurement selon ce rythme; il doit écouter atten-

tivement et tenir compte de ce que jouent tous les autres musiciens du groupe; il leur est solidaire. Il apparaît calme, mais en réalité toutes ses facultés sont très occupées. C'est ce qui faisait dire au Dr Eliot que "music is the best mind trainer on the list", car une pensée claire, et l'exactitude et une intense concentration sont exigées du musicien.

— L'étude de la musique instrumentale contribue à améliorer et à maintenir la santé.

L'apprentissage d'un instrument de musique favorise l'état de santé du jeune en croissance sur deux plans: physique et mental.

Si on observe le jeune musicien au travail, on voit qu'il doit se tenir droit, les épaules en arrière, la tête droite, les pieds bien posés sur le plancher. Cette bonne posture risque de devenir sa posture naturelle.

De plus, si on le surveille en (A suivre à la page 14)

C'EST LA MEILLEURE!

SI VOUS N'ETES PAS SATISFAIT DE VOTRE VOITURE DANS LES 30 JOURS SUIVANT LA DATE D'ACHAT, RAPPORTEZ-LA ET NOUS VOUS REMETTRONS VOTRE ARGENT.

Pouvez-vous trouver mieux ailleurs ?

VOLKSWAGEN

BUICK

OLDSMOBILE

DODGE

CHEVROLET

VALIANT

FORD

RAMBLER

MERCURY

STUDEBAKER

PONTIAC

RENAULT

CADILLAC

COMET

CHRYSLER

FALCON

PLYMOUTH

1964 BUICK "ELECTRA 225"
convertible, tout équipée. Garantie 100%.

1964 CHEVROLET "BELAIR"
6 cylindres, automatique, radio. Garantie 100%.

1964 BUICK "SPECIAL"
4 portes, automatique, radio, bas millage. Garantie 100%.

1963 MERCURY "MONTEREY"
convertible, automatique, V-8, radio, sièges baquets, en parfaite condition. Garantie 100%.

1963 PONTIAC "PARISIENNE"
station wagon, 4 portes, automatique, radio, servo freins et direction. Garantie 100%.

1962 FORD "GALAXIE"
toit rigide, V-8, automatique, radio. Garantie 100%.

1961 PONTIAC "PARISIENNE"
convertible, automatique, radio, condition parfaite. Garantie 100%.

1961 MERCURY "MONTEREY"
2 portes, toit rigide, automatique, V-8, radio. Garantie 100%.

1960 OLDSMOBILE "SUPER 88"
toit rigide, automatique, V-8, équipée au grand complet. Garantie 100%.

1960 PONTIAC "LAURENTIAN"
Toit rigide, 6 cylindres, automatique, radio, parfaite condition. Garantie 100%.

1960 CHEVROLET "IMPALA"
convertible, V-8, automatique, radio. AUBAINE \$675.00.

1959 TRIUMPH
convertible, transmission ordinaire. SPECIAL \$375.00.

EMILIEN
Grégoire
AUTO ST-AMBROISE

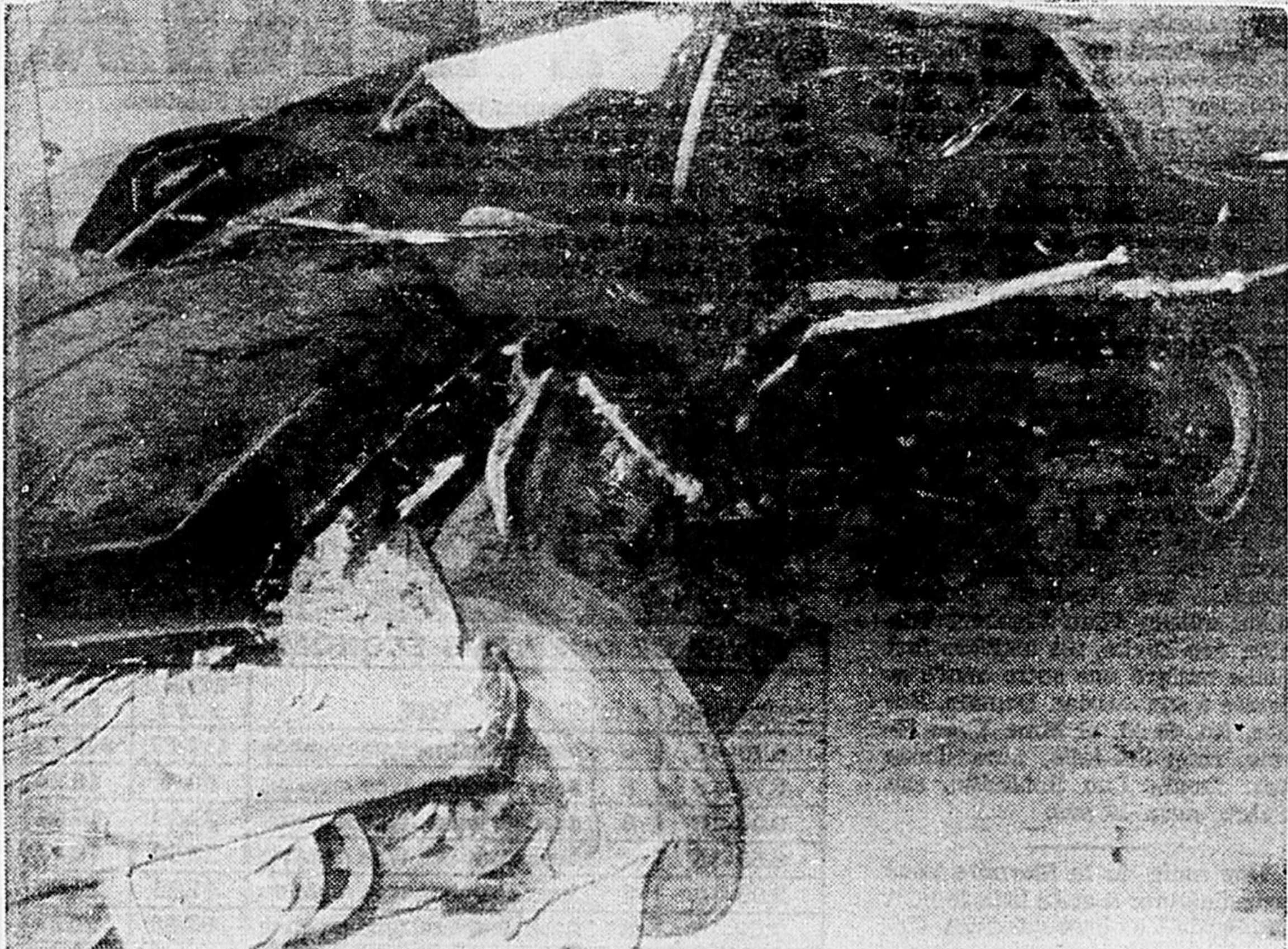
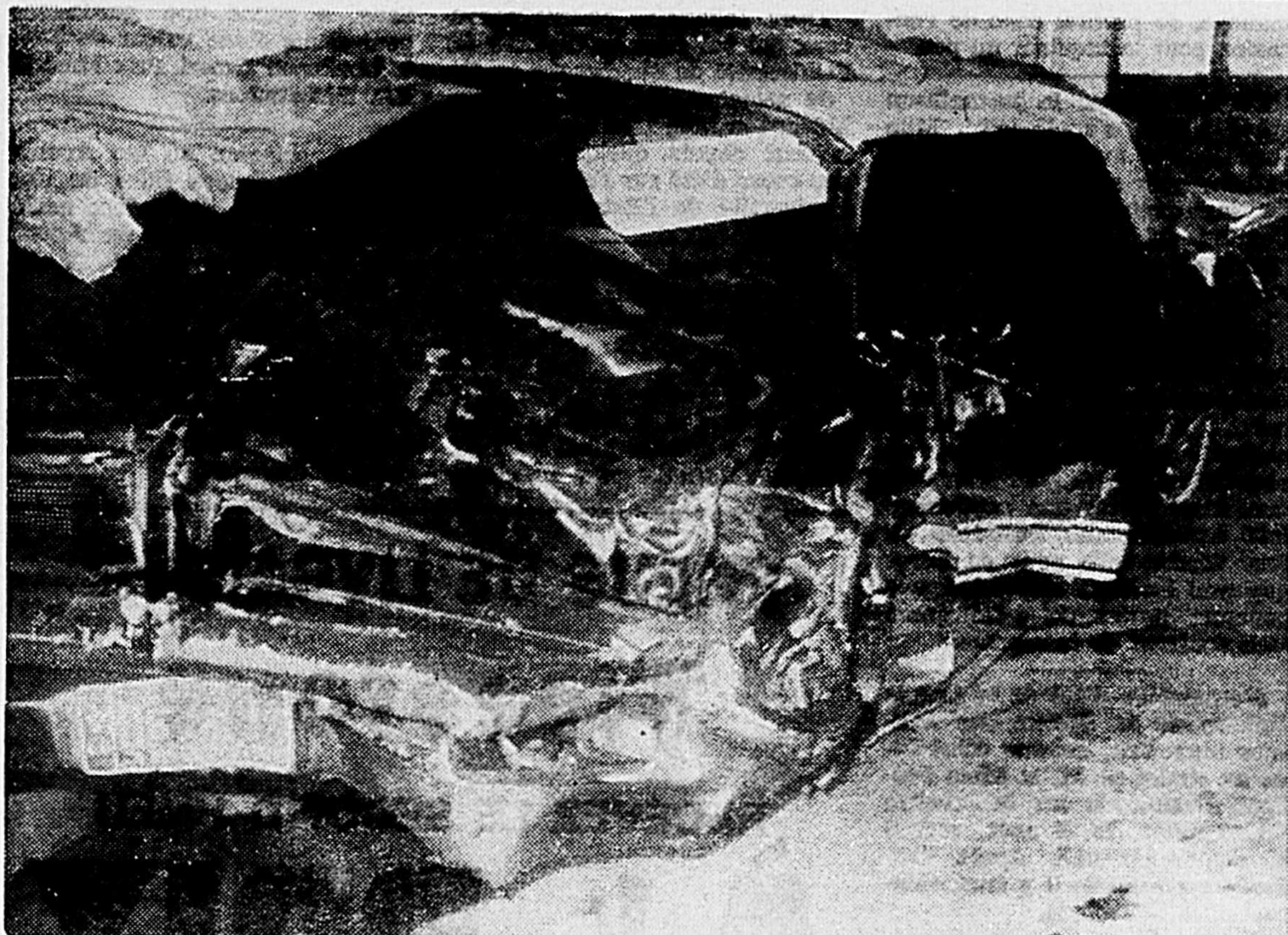
APPELEZ 756-2734 - 756-1691-92

M. Malo ou M. Grégoire



MARIAGE PLOUFFE — RONDEAU

M. et Mme Yvon Plouffe (Denise Rondeau) mariés récemment à St-Michel-des-Saints. (Photo Champagne Fleuriste)



C'est dans les débris de ces voitures qui se sont heurtées avec force que deux jeunes gens ont perdu la vie dimanche matin: Yvon Decoste a été tué

sur le coup alors que Jean-Paul Forest est décédé à l'hôpital St-Eusèbe au cours de la journée. L'état des véhicules indique la force de l'impact.

Sur la route 42

Deux morts, trois blessés

Une collision survenue dimanche matin, près du Restaurant Kambo, sur la route 42, a fait deux morts: Yvon Decoste, 20 ans, de Montréal et Jean-Paul Forest, 25 ans, de St-Ambroise, les conducteurs des deux véhicules impliqués dans l'accident.

Trois personnes ont été blessées assez gravement et sont

hospitalisées à St-Emile. Il s'agit de M. et Mme Richard Ste-Marie et de Mlle Francine Ste-Marie.

Les corps des victimes ont été transportés à la morgue Omer Landreville où le Dr Jacques Laporte, coroner, a ouvert l'enquête. Cette enquête a été ajournée à cause de l'état des témoins.

M. l'échevin J.-M. Drainville en deuil de son père

M. Viateur Drainville est décédé, ce matin, à Laval-des-Rapides, à l'âge de 83 ans.

Il était le père de M. l'échevin J.-Marcel Drainville, de Joliette. Il laisse, parmi ses autres en-

fants: S. Thérèse Drainville, des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, et M. Gabriel Drainville.

Les funérailles auront lieu à Laval-des-Rapides.

Fillette tuée par une auto

Ginette Hervieux, 3 ans, enfant de M. et Mme Candide Hervieux, de Lavaltrie a été tuée par une auto, vendredi dernier.

L'accident est survenu en face du no 50 rang Petite Noraie, dans la municipalité de St-Charles-Borromée. L'auto, appartenant à M. Arthur Pelletier, du rang Visitation, était conduite par M. Maurice Lavallée, de la Petite Noraie.

Les Chevaliers de Champlain demandent de les aider à soutenir la S.B.M.

Au nom des Chevaliers de Champlain, c'est un plaisir pour nous de vous entretenir de la S.B.M. ou "Société des Blés mûrs" fondée pour les messieurs retraités.

Nous vous avons déjà annoncé par la voie des journaux, le tirage d'une superbe télévision en couleurs. D'ici quelques semaines vous pourrez la voir, en montre dans un des grands magasins locaux.

A cette occasion nous avons demandé, de votre part, gens de Joliette et d'ailleurs, une grande participation, une coopération complète. Nous sommes heureux de dire que partout, où nous sommes passés, on nous a très bien reçus. Mais il y a encore beaucoup à faire. Nous voulons un succès. C'est pourquoi nous nous permettons de nous adresser à tous, car le prix des billets est minime. Qui n'a pas au moins \$0.50 à disposer pour une unité. Trois valent \$1.00. Le livret complet soit dix-huit billets vous appartient pour \$5. Messieurs les mécènes, à vous de fixer le nombre de livrets que vous désirez.

Cet argent que vous aurez donné, ce n'est pas pour votre père lui-même. Il n'en a probablement pas besoin. Mais grâce à vous il aura le plaisir de pouvoir faire quelque chose pour vous, pour nous, pour tous. Lui seul, assis dans sa chaise bien tranquille, ne peut rien faire. Au contraire il s'ennuie. Il n'attend plus rien de la vie, et ne lui donne plus rien. Combien d'entre nous, ont perdu un père, trop jeune? Pourquoi? La solitude, la sensation de non-utilité, l'impression, souvent de se sentir une nuisance, ont eu raison de lui. Pourtant,

que de bien, ils auraient pu faire.

Ils sont quatre-cents, dans notre cité. Ils sont 400 isolés, perdus. Grâce à votre participation, à votre générosité, bientôt, ils seront tout réunis. Seuls ils ne peuvent rien. Ensemble, ils créeront une force, une puissance. Entre eux, ils partageront une franche amitié par leur support moral et leur loisir. Ils nous feront profiter de leur expérience, par leurs conseils bénévoles, si nous voulons en profiter. Enfin ils prodigueront leur générosité envers les malades et les opprimés.

Voilà pourquoi nous travaillons. Voilà pourquoi nous voulons un grand succès. Voilà, enfin pourquoi nous demandons la coopération de tous et chacun. Nous, les Chevaliers de Champlain sommes les fondateurs, vous, soyez les créateurs de la S.B.M.



EN FRANCE

M. Jean Villeneuve, professeur à l'école Normale de Hull, partira bientôt pour une année d'études en France. Il a été choisi par le ministère de l'Éducation pour un stage d'observation du système scolaire français.

Mme Jean Villeneuve (Hermance Allard) en profitera pour se spécialiser en Nursing.

St-Ambroise

PELERINAGE AU CAP

Jeudi soir le 4 août, un autobus rempli de pèlerins se dirige vers Notre-Dame-du-Cap. Dès le début du voyage, tous les participants récitent une prière afin que Notre-Dame nous accompagne en chemin et nous dirige sur la route de la paix et du bonheur. Tout le long du parcours, chants, lectures et récitation du Rosaire et nous voici arrivés au Cap. Un Père Oblat nous souhaite la bienvenue et c'est la procession aux flambeaux, messe à minuit et la récitation perpétuelle du Rosaire jusqu'au départ vers 5 h. 30 du matin.

Faire un pèlerinage, c'est quitter sa maison, afin de mieux voir notre vie, c'est une occasion de regarder avec des "yeux neufs". Que faut-il de plus? Pour y rencontrer Dieu et sa Mère, c'est le but du pèlerinage, c'est de nous arrêter pour réfléchir sur le grand pèlerinage de la vie... jusqu'à la grande rencontre le ciel: le sanctuaire éternel.

Un grand merci à notre organisatrice Mme Emilien Grégoire pour sa participation active dans l'organisation de ce pèlerinage au Cap de la Madeleine. SOIREE DES ENFANTS

Dimanche le 7 août, eut lieu une soirée organisée pour tous les enfants de la 2e année à la 7e année inclusivement. Il y eut, chants, danses, jeux de toutes sortes, concours et de nombreux prix aux gagnants. Ce fut un réel succès, puisque 500 jeunes et parents des enfants participèrent à cette grande soirée paroissiale.

Les organisatrices étaient Mmes Réjean Lefebvre et Emilien Grégoire à qui nous disons un cordial merci pour tout leur dévouement apporté, durant cette soirée des jeunes, sans ou-

(A suivre à la page 14)

Les p'tites affaires de la Cité de Joliette

Le conseil municipal est revenu au travail après la période des vacances lundi soir dernier. Le Dr C.-A. Roussin a présidé la séance à laquelle tous les échevins étaient présents.

Le conseil fera savoir à M. G.-E. Majeau, propriétaire des Autobus Boréal, que les échevins n'ont aucune juridiction pour régler les problèmes de transport local en commun; c'est l'affaire de la Régie des Transports.

L'offre de vendre un terrain par M. Emilien Lafortune sera transmise au directeur général qui présentera un rapport à la prochaine séance.

Le conseil ne donnera pas suite à une résolution pour fixer à \$1.25 l'heure le salaire minimum au Québec. Cette résolution était soumise par la Cité de Verdun. La demande reste pour le moment à l'étude.

La subvention annuelle de \$200 à l'Institut National Canadien pour les Aveugles est votée telle que prévue au budget.

La Cité de Joliette a accepté de faire l'entretien des lampadaires du boulevard Ste-Anne pour la municipalité de St-Charles Borromée.

Me Maurice Majeau a été désigné arbitre patronal dans le conflit qui oppose la Cité de Joliette et la Fraternité des Policiers. Les deux parties après négociations et conciliations n'ont pu en venir à une entente et l'affaire sera référée à un tribunal d'arbitrage.

N'ÉCOUTEZ PAS MESSAMES

COMEDIE DE SACHA GUITRY

Mise en scène François Cartier

avec Décor Aras

Janine Sullo

Patricia Nolin

Françoise Faucher

Jean Duceppe

François Cartier

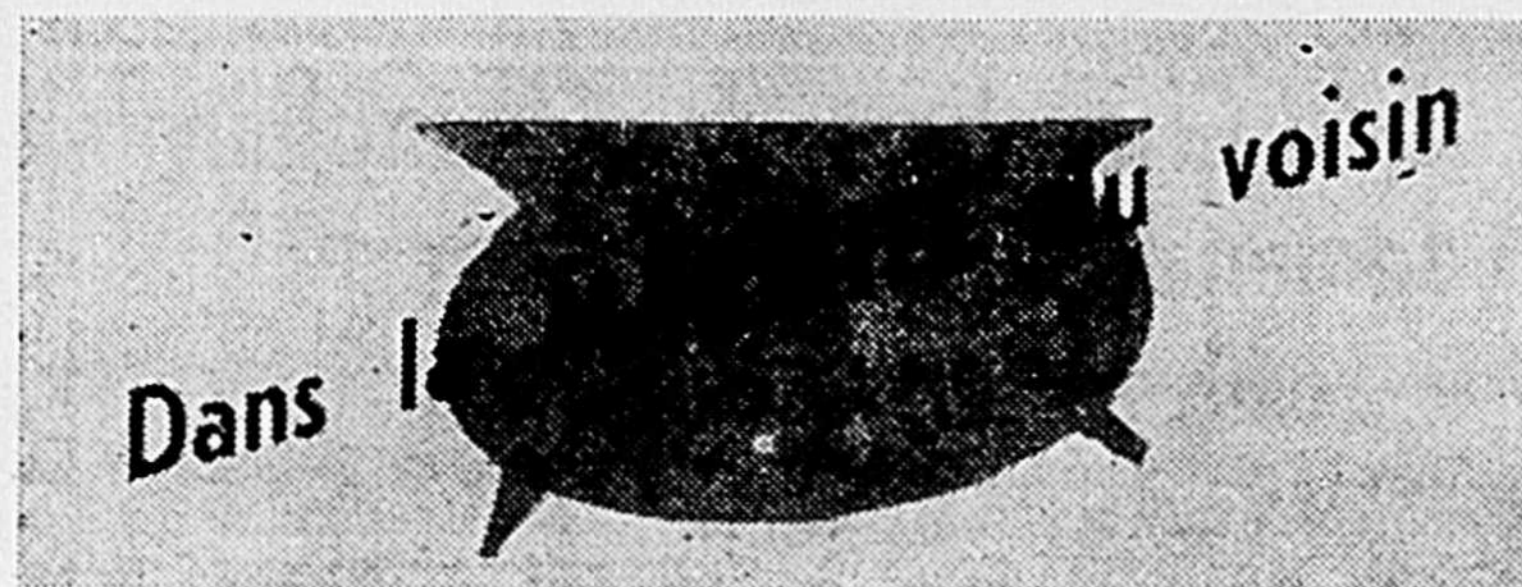
Theatre des Princes 753 5211

Notre-Dame des Princes, route 48 Joliette

du 9 Août au 4 Sept

8 30 hres

REPRESENTATION TOUS LES SOIRS SAUF LE LUNDI



«... Il est interdit d'utiliser la langue française dans les pièces justificatives, les affiches, les lettres, etc., durant les heures de travail dans le hangar no 6... Le personnel de langue française voudra bien noter qu'aucune infraction à ce règlement ne sera tolérée».

C'est la teneur d'une note affichée à la base de l'Aviation Royale canadienne à Bagot, comté de Chicoutimi, Etat du Québec, où 70% des militaires sont de langue française.

Ce qui fait naître chez moi deux questions: Les séparatistes au Canada, sont-ils les Canadiens français ou les Canadiens anglais? et: les munitions idéologiques du mouvement séparatiste du Québec sont-elles fabriquées dans les officines de Bourgault et Cie ou dans celles d'une bureaucratie anglo-saxonne puant le colonialisme réactionnaire?

Les Américains sont bien plus respectueux de la langue des Canadiens français que certains de nos "demi-frères" canadiens, quoiqu'ils le montrent quelque fois d'une manière assez originale. Il y a deux semaines, sur une route du Vermont j'ai vu une affiche rédigée comme suit: "Construction ahead — Construire advent". Dans mon for intérieur j'ai accordé à l'auteur 100% pour son effort.

Notre Louise no 1 (Beaudry) nous est revenue lundi de deux semaines à Val David et à Ville St-Laurent. De son joli minois rayonnant je ne sais trop quel air de bonheur qui en disait long sur le succès de ses vacances.

Notre Louise numéro 2 (Lamarché) a passé la fin de semaine à Québec avec une Québécoise authentique, Mlle Hélène Maheu, qui étudie actuellement à la Congrégation Notre-Dame. Québec en calèche fut toute une révélation pour notre gentille Berthelaise.

Mlle Louise Pronovost, rue Gauthier, nous quittera vendredi pour se rendre à York Beach et Manchester, N.H., où elle visitera les parents de son ami, M. Roger Tremblay. M. Tremblay est étudiant à l'Université de Montréal.

Avez-vous eu connaissance de l'invasion de fourmis volantes lundi après-midi. Elles formaient de véritables nuages dans certains secteurs de la ville. Les ménagères ont épuisé en un rien de temps toutes leur provisions de Raid, Fly ded, etc.

Voir un chien courir après une automobile est assez banal. Mais avez-vous déjà vu un cheval courir après un train? C'est ce qui est arrivé hier soir, vers dix heures trente à la traverse à niveau de la rue Gauthier. Le cheval sans cavalier, qui venait de je ne sais trop où suivait le train au trot... mais... pas fou pour deux sous... il a emprunté les rues Baby et Firestone plutôt que la voie ferrée. Ça devait être moins dur sur ses sabots.

M. l'abbé Guy Chevrette, vicaire à Notre-Dame-des-Prairies, est actuellement au Nouveau-Brunswick où il doit bénir le mariage d'un neveu à Tracadie. On nous dit que le jeune homme "entre" dans la famille même du premier ministre Louis Robichaud...

On nous fait observer que les automobiles américaines sont moins nombreuses que d'habitude sur les routes de la région. Il faut comprendre que près des trois quarts d'un million d'Américains se trouvent dans le sud-

est asiatique grâce à une petite équipée qui s'appelle la guerre du Vietnam. Il ne faut pas oublier non plus qu'ils se trouvent peut-être plus en sûreté là-bas que sur les routes du Québec!

Le docteur et Mme Antoine Fortin, rue St-Charles Borromée, en ont eux, de la visite des Etats. Leur fils, le Dr Jean-Marc, son épouse et leur fille Sylvie d'Indianapolis (Indiana) passent quelques semaines à Joliette avant de retourner dans le centre-ouest américain où le docteur Jean-Marc étudie une spécialité: l'orthodontie.

Grâce à la coopération de quelques marchands voisins, Le Marché Victor, Place Bourget a eu un succès monstre avec sa réception des artistes de Musicorama, jeudi après-midi.

Le magasin était rempli à craquer pendant toute la manifestation irradiée en direct au poste de radio local.

Le Salon de l'Élégante en a profité pour donner quelques prix de présence aux dames présentes. La fleuriste Jeanne Robert avait offert des fleurs et le Centre Musical des disques.

Voeux de prompt rétablissement à Mlle Nicole Beaudry, rue Lanaudière hospitalisée actuellement à St-Eusèbe.

MM. André Forget, rue Fabre, et Raymond Lapière, rue Ste-Anne sont actuellement aux Etats-Unis. Ils doivent visiter la métropole américaine, la capitale et en revenant se reposer quelque peu au Cap Cod.

Jedi dernier, Pierre Delangis, rue Richard, a fait toute une BA. Sur la butte à Malo il a donné un coup de volant peut-être un peu trop résolu pour éviter un automobiliste qui s'en venait en sens contraire. Est arrivé ce qui arrive souvent. La voiture a eu un service de première classe.

Le comité diocésain de la J.O. C.F. désire offrir ses meilleurs voeux à deux de ses membres qui ont célébré leur anniversaire de naissance cette semaine: Mlle Lisette Paquette le 15 et Mlle Raymonde Coutu le 16.

Les journaux à sensation des Etats-Unis, et de la France nous en font toute une réputation quand ils en ont la chance. C'est pourquoi il est bon de souligner la série d'articles intitulée "Six millions de Canadiens français" rédigée par Mlle Michelle Verrier du service de nouvelles Association Paris-Presses qui a paru et été dans certains journaux européens et "Le Travailleur" de Worcester, Mass.

Mlle Verrier n'a pas fait de déclarations fracassantes... elle nous a simplement décrit tels que nous sommes... ce qui a plus de mérite qu'on pense de nos jours.

Mme Roland Majeau, rue Garneau vient de revenir à Joliette après avoir passé une semaine à l'île aux Coudres.

Samedi prochain, à l'église St-Pierre, M. Claude Couillard, professeur à la Régionale, rue St-Charles, prendra pour légitime épouse Mlle Renée Gamache, fille de M. et Mme Paul Gamache, rue St-Louis. Après un voyage de noces à l'aventure, les deux tourtereaux feront leur nid rue St-Charles Sud.

J'ai rencontré Mlle Alméria Lapière, autrefois de L'Etoile, di-

manche. Je profitai donc de l'occasion pour la taquiner un peu.

Le vieil adage: le journalisme mène à tout s'appliquait... Mlle Lapière qui avait quitté le journalisme pour servir de secrétaire du surintendant de l'hôpital St-Charles, M. Crépeault, a été "promue" au service du cafetaria pendant la grève.

"Séquestrée" pendant 15 jours, notre ex-consoeur a ressenti ce que souffrent tous les grands malades... ce sentiment d'être enchaîné à sa souffrance et de ne pouvoir rien faire pour s'en évader. C'est certes une expérience fort enrichissante. Peut-être un jour voudra-t-elle nous en livrer quelques à-côtés... quand les gens pourront parler de cette grève sans soulever de la rancœur.

L'assemblée d'été de la Locale Joliette de la Société des Artisans aura lieu, comme d'habitude au chalet de M. et Mme Philippe Desmarais sur la rivière l'Assomption, le 28 août, vers 3 h. de l'après-midi. Après l'assemblée d'affaires il y aura épluchette de blé d'inde.

La semaine dernière M. et Mme Cyrille Gauthier de St-Jérôme (Métabetchouan) et leurs enfants visitaient la soeur de M. Gauthier, Mme Gérard Dalcourt, rue Jetté.

Cette semaine d'autres visiteurs de ce lointain pays sont de passage chez les Dalcourt: la mère de Mme Dalcourt, Mme Ermenne Dalcourt, son fils, Jean-Marie et Mlle Thérèse Simard, tous d'Alma.

Bons voeux aux lecteurs suivants qui marquent un anniversaire de naissance ces jours-ci: Michel Vézina, rue Jetté, a eu 14 ans le 10. Mme Roland Gendron, rue Juge-Guibault avait vingt... ans vendredi. Aujourd'hui même, Mme Rigobert Tessier, rue Taché, est toujours fort jeune malgré une autre année ajoutée à son dossier. Demain, Roger, fils de M. et Mme Yvon Siros, rang Ste-Julie, aura douze ans. Lundi, Luc Robitaille, rue Fabre, aura 10 ans.

Une amie de la Marmite nous prie d'ajouter à cette liste le nom de Garde Lemieux qui aura cinquante... ans mardi et qui est riche de la reconnaissance d'on ne sait plus combien de centaines de malades qu'elle a aidés à revenir à la santé.

Berthierville

CHEZ LES MONIALES:
D.N.C. — C'est cette semaine du 16 au 20 août que se rencontreront à Berthier, les Moniales canadiennes de tous les ordres monastiques. Chaque monastère sera représenté par sa prieure, et 19 monastères d'expression française y seront présents. Cette rencontre se fait dans le but d'étudier le décret post-conciliaire afin d'apporter à ces communautés un renouveau dans leur vie monastique, tout en soutenant et gardant leur idéal contemplatif. Des conseillers religieux et laïcs aideront dans cette revision de vie.

LES LOISIRS:
Grâce à des monitrices et des moniteurs dévoués, et à des enfants pleins de dynamisme les loisirs 66 ont été une belle réussite. Dans tous les domaines: natation, cyclisme, art plastique et art dramatique, les enfants ont pu se réaliser, s'épanouir et apprendre à partager et à vivre en société. Tous ces projets de l'été 66 ont été réalisés grâce à des hommes compétents qui prennent à coeur leurs responsabilités et veulent que la jeunesse soit formée pour vivre dans un monde moderne. Un grand merci au responsable de notre jeunesse Berthelaise M. Serge Laferrière. Beaucoup de projets furent réalisés, et beaucoup sans doute se réaliseront dans un avenir rapproché.

(A suivre à la page 16)

Deux Joliettains étaient parmi ceux qui ont reçu un diplôme de l'Université de Sherbrooke en fin de semaine. Ils sont M. Alain Ménard et Mlle Lise Lavallée qui suivent depuis quelques années des cours d'été sur l'alcoolisme à l'université de l'Estrie.

Il serait sans doute déplacé de leur demander si on leur a montré comment consommer de l'alcool!

La télévision a fait un autre heureux à Joliette lundi soir. M. Etienne Harnois, rue Précieux-

Sang, a gagné une garde-robe pour dame d'une valeur de \$200, à l'émission Grand Prix Musical BA. Félicitations.

Cette semaine au lac Aoyte, environ 80 jeunes filles de plusieurs diocèses du Québec assistent au premier stage en cinéma sous la direction de C-R-TV Joliette.

La semaine prochaine un autre groupe de jeunes filles profiteront de l'immense expérience acquise par l'office de Joliette dans ce domaine.

PNEUS DE LIVRAISON

Firestone

RECEVEZ LE SECOND PNEU

À 1/2 PRIX

Achetez une paire de pneus Transport Heavy-Duty Firestone et vous recevrez le second pneu à 1/2 prix.

Voyez sur le tableau ci-dessous les économies que vous pouvez réaliser en achetant ces pneus "toutes roues" de longue durée. Le résultat? Des frais réduits au minimum pour chaque mille parcouru.



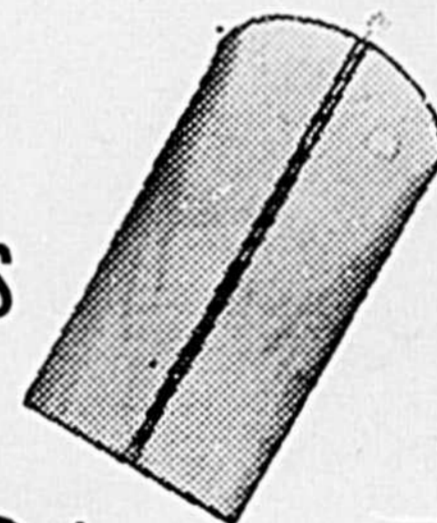
VOYEZ CE QUE VOUS ÉCONOMISEREZ

DIMENSIONS	PLIS	TYPE	PREMIER PNEU	SECOND PNEU
6.70-15	6	Avec chambre, type rayonne	\$32.45	\$16.23
6.70-15	6	Sans chambre, type rayonne	36.50	18.25
6.00-16	6	Avec chambre, type rayonne	29.90	14.95
6.50-16	6	Avec chambre, type rayonne	36.35	18.18
7.00-16	6	Avec chambre, type rayonne	41.90	20.95
7.50-16	8	Avec chambre, type rayonne	57.65	28.83
7.00-17	6	Avec chambre, type rayonne	52.85	26.43
7.00-17	8	Avec chambre, type rayonne	58.45	29.93
7.50-17	8	Avec chambre, type rayonne	65.80	32.90

SAC À VÊTEMENTS

Valeur normale \$1.49

88¢

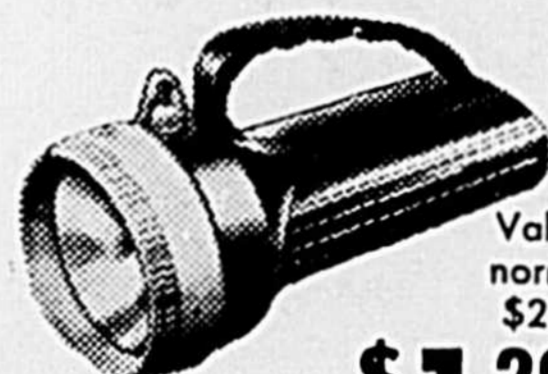


RÉDUCTEUR D'INTENSITÉ DES PHARES

98¢

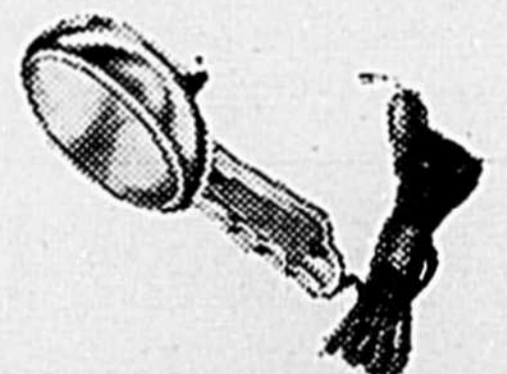


LANterne TOUS USAGES BURGESS À CLIGNOTANT



Valeur normale \$2.79

\$1.29



PROJECTEUR CHROMÉ \$5.95

MAGASIN

Firestone

40 boul. de L'Industrie

Tél. 756-1695

JOLIETTE

St-Gabriel de Brandon

Six soumissionnaires pour le Centre d'Accueil

ST-GABRIEL, D.N.C. — Le Centre d'Accueil Désy deviendra une réalité. Des soumissions ont même déjà été demandées et la Corporation du Centre d'Accueil a fait connaître les noms des six entrepreneurs intéressés à construire, à St-Gabriel, ce foyer pour personnes âgées.

Les entrepreneurs suivants ont présenté des prix: Clément Lacoursière Ltée, de Berthierville, Gilles Malo, de Ste-Mélanie, Geo. Thérien, de St-Gabriel-de-Brandon, Guy Perrault et Cie Ltée, de Joliette, Les Entreprises Goineau Inc., de Pont-Viau, et L'Archevêque et Rivest Ltée, de Repentigny.

Le conseil d'administration du Centre d'Accueil n'a pris aucune décision quant à l'adjudication de ce contrat.

Les Dames de Ste-Anne au Parlement

ST-GABRIEL — Mercredi dernier, 10 août, le village de St-Gabriel-de-Brandon, se voyait privé de la présence de ses bonnes dames qui ont fait un voyage à Québec. Le groupe s'est rendu au Cap-de-la-Madeleine pour entendre la sainte Messe puis a filé vers la vieille capitale pour le dîner.

Après un arrêt sur les Plaines d'Abraham, ce fut la visite du Parlement sous la bienveillante conduite du guide M. Paré qui a dirigé les visiteurs vers le Conseil législatif et l'Assemblée législative. C'est à ce moment que les dames ont rencontré le distingué député de Berthier, le Dr Guy Gauthier ainsi que M. Alfred Croisetière, député d'Iberville et neveu de la présidente, Mme Médéric Croisetière, qui ont rehaussé de leur présence, cette visite du Parlement.

Puis ce fut la visite traditionnelle d'une des plus vieilles églises de Québec: Notre-Dame-des-Victoires. Sur le chemin du retour, visite de l'Aquarium.

Les voyages dans les deux autobus se sont effectués dans une atmosphère de joie et de gaieté car tout le monde s'amusait et chantait accompagné à l'accordéon par Mmes Ferland et Dumontier. Grâce au dévouement et au travail du conseil des Dames de Ste-Anne rien n'a été négligé pour la réussite de cette organisation.

St-Damien

BELLE JOURNÉE ANTI-ALCOOLIQUE:

D.N.C. — A St-Damien dimanche le 24 juillet les paroissiens de St-Damien, aidés d'un groupe d'artistes de St-Gabriel, se réunissaient pour une fête au sous-sol de notre église... Après l'insistance de M. le curé, M. Antonio Dénonnée a accepté d'être notre maître de cérémonie pendant la soirée: Il y eut un sketch très bien réussi interprété par la troupe de St-Gabriel; M. Jean-Claude Armstrong accompagnait les chanteurs au piano qui fut le jeune Savoie ainsi que Mme Albert Dubeau qui s'y prêta de bonne grâce, dans une chanson qui fut fort applaudie. Félicitations à ceux et celles qui ont contribué à rendre cette soirée intéressante; tout spécialement à Mlle Martine Poirier pour les belles pièces de musique... Les gagnants des prix sont M. Damien Turenne qui gagne une belle cuisinière électrique, billet vendu par M. Honorius Fiset et un beau panier de provision gagné par M. Jacques Dandeneau. Félicitations à ces heureux gagnants.

BASEBALL:

St-Damien l'a emporté 4-2 sur St-Charles-de-Mandeville. Félicitations et bravo St-Damien!

Une maternelle en septembre

ST-GABRIEL, D.N.C. — La Commission scolaire du village de St-Gabriel ouvrira une classe maternelle en septembre prochain. Cette classe sera aménagée à l'École Reine-Marie No 2. Le professeur titulaire en sera Mlle Monique Croisetière de St-

nion d'information tenue mercredi dernier. Gabriel-de-Brandon. Mlle Croisetière a suivi, durant l'été, des cours de spécialisation.

La décision des commissaires a été officiellement annoncée aux parents intéressés lors d'une réu-

Commissaires et parents, à cette occasion ont longuement discuté du problème du transport à l'école maternelle.

On sait que pour être admis à la maternelle l'enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre.

Faits et gestes à St-Gabriel

Après avoir trouvé et démantelé un alambic à St-Charles-de-Mandeville, les policiers ont fait la macabre découverte du cadavre d'une jeune femme tuée et enterrée il y a deux ans.

Les policiers provinciaux de St-Gabriel ont arrêté trois individus de Trois-Rivières qui ont garage de M. Ronald Gravel, de St-Damien. Le juge Maurice Breton a condamné les trois amis à un mois de prison.

Les talents locaux ne manquent pas. Le concert sacré de dimanche dernier le prouve. Mme Jacqueline Deblois-Mathews, organiste et le P. Ronald Taddio, violoniste, ont fait passer d'agréables moments à leurs auditeurs par leur magnifique interprétation. Il ne faudrait pas passer sous silence le chœur composé de Lorraine Matthews, Jean Drouin, Jean-Claude Armstrong et Sylvain Matthews qui ont présenté deux pièces vocales fort appréciées.

L'abbé André Beaucage, ancien vicaire, agissait comme narrateur et maître de cérémonie. Les paroissiens ont apprécié cette visite de l'abbé Beaucage et son geste d'amitié.

L'ami Guy Gravel accomplit un magnifique travail auprès des jeunes. Sa ligue paroissiale de baseball va sur les roulettes. Les jeunes joueurs pleins d'enthousiasme espèrent tous finir en première place. Bravo Guy pour cette initiative.

La pêche sur le lac Maskinongé continue d'attirer ses adeptes. Normand Lemire, secrétaire-gérant de l'Union Régionale des Caisses populaires, était satisfait de sa dernière prise de 9½ lb. Lucien Gagné pour sa part avait attrapé un maskinongé de 8 lb.

Les secrétaires-trésoriers de la région se sont réunis, la semaine dernière, pour discuter finance. Ils ont écouté avec attention M. Rodolphe Bergeron, directeur des services financiers de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec.

Mardi soir dernier, un violent orage s'est abattu sur la région. Le vent et la foudre ont fait des dégâts abattant des arbres dans les rues et causant une panne d'électricité.

Les employés de l'Hydro-Québec ont travaillé une partie de la nuit pour rétablir le service.

Les artistes cinématographiques locaux du film pour Nicky ont cessé le tournage qui reprendra à l'automne pour les scènes d'extérieur qui seront tournées à St-Gabriel. La distribution de ce film se compose d'étudiants.

1971 et 683,368 en 1976. Il semble donc probable que les investissements dans les écoles secondaires, techniques et universitaires devront être augmentés.

Les adultes de 20-24 ans, au nombre 484,618 en 1966, atteindront le nombre de 588,250 en 1971 et de 646,997 en 1976. Une telle augmentation de la main-d'œuvre disponible constituera en fin de compte un atout important pour le Québec si l'on considère d'une part la scolarisation croissante de notre population et d'autre part la formation toujours plus poussée de techniciens et de spécialistes québécois capables d'assumer les tâches les plus variées.

Carnet mondain

MARIAGE BEAUSOLEIL — BIBEAU:

Le 30 juillet, M. Gaston Beausoleil, fils de M. et Mme Pierre Beausoleil de cette paroisse à Mlle Nicole Bibeau, fille de M. et Mme Léopold Bibeau.

Meilleurs vœux!

MARIAGE DUBEAU — FULKER:

Le 6 août, M. Paul Dubeau, fils de M. et Mme Albert Dubeau de St-Damien à Mlle Yvette Fulker, fille de M. et Mme Arthur Fulker.

Meilleurs vœux!

MARIAGE PARADIS — RACINE:

Le 13 août, M. Guy Paradis, fils de M. et Mme Alcide Paradis de St-Norbert à Mlle Ginette Racine, fille de M. et Mme Paul-Emile Racine. Témoins les deux pères.

Meilleurs vœux!

BAPTEME:

LAFRENIERE: Le 14 août, Marie, Lyne, Maryse, née le 2 août, enfant de M. et Mme Gilles Lafrenière (Jacqueline Grandchamp). Parrain et marraine: M. et Mme Welly Grandchamp (Virginie Gravel), grands-parents.

Félicitations!

Décès Baillargeon

Le 29 juillet dernier est décédé à l'âge de 63 ans et 9 mois, M. Joseph Baillargeon. Il était le frère de MM. Edmond et Albert Baillargeon. Son service eu lieu en l'église paroissiale lundi le 1er août dernier. Il fut inhumé au cimetière local.

Conséquences...

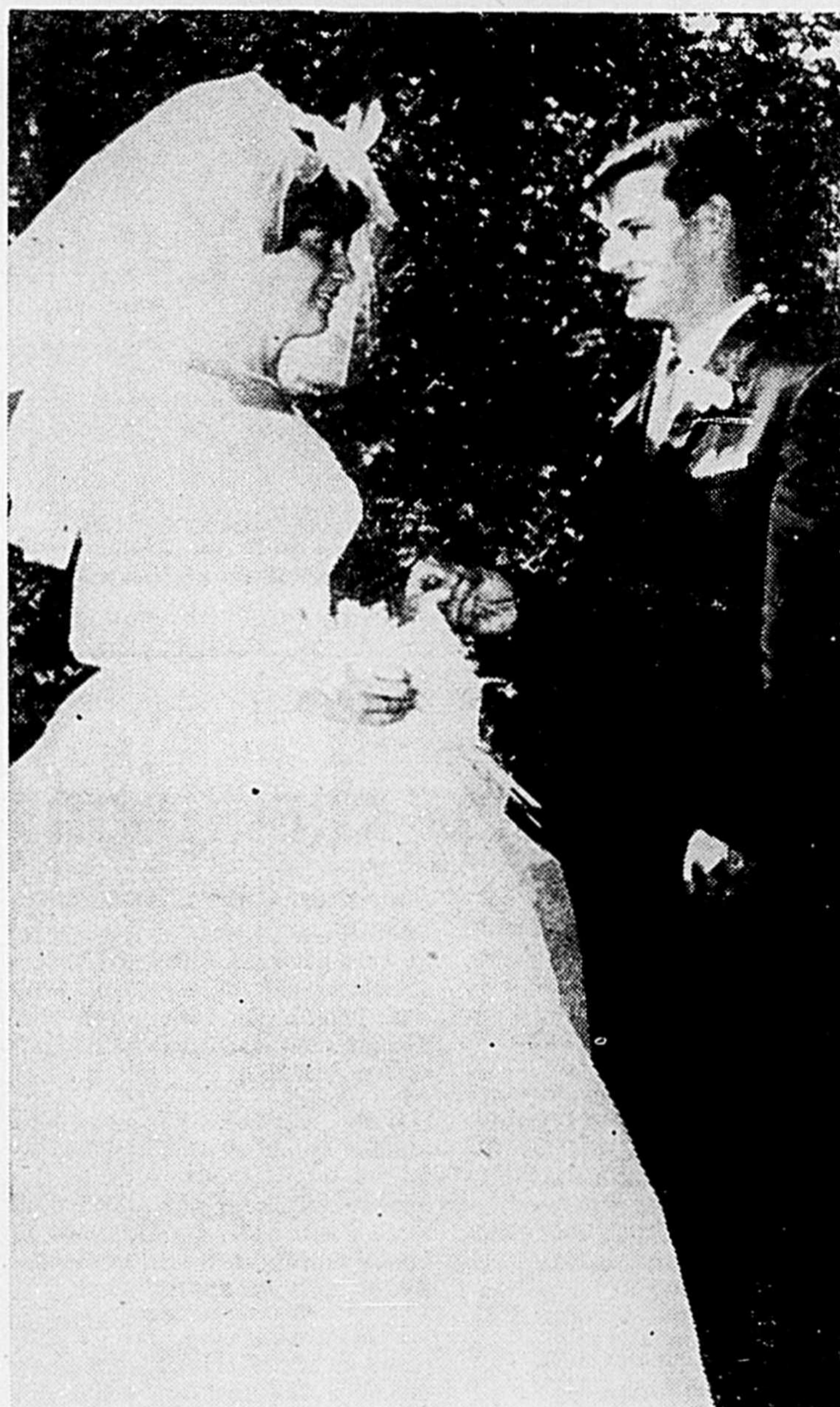
(Suite de la page 4)

le taux de natalité du Québec pour 1966. Ce taux serait alors moins élevé qu'aux Etats-Unis, mais plus élevé qu'en France, en Allemagne fédérale, en Suisse, en Angleterre et en Suède.

— Il semble donc que cette baisse de fécondité ne soit qu'un réajustement de trois tendances que se sont manifestées depuis une trentaine d'années. Le surplus de naissances enregistrées durant la période qui a suivi la guerre 1939-45 est en effet le résultat de la fécondité des trois groupes suivants: ceux qui ont été touchés par la crise économique des années 30, les membres des forces armées qui sont revenus d'outre-mer après la guerre, et le groupe des adultes prêts à fonder un foyer à cette époque. La diminution des naissances dans notre province depuis 1960 ne semble donc marquer qu'une tendance vers la normale et un rapprochement du taux de fécondité des autres pays.

QUATRE FACTEURS:

La tendance à la baisse de la



MARIAGE TOUZIN — BENOIT

M. et Mme René-Paul Touzin, de Louiseville, dont le mariage a été célébré le 30 juillet. La mariée était auparavant Mlle Gisèle Benoit, de St-Jean-de-Matha (Photo Champagne Fleuriste)

fécondité semble vouloir se continuer à la suite de l'évolution sociale, économique, religieuse et culturelle que connaît actuellement notre société. Quatre facteurs dominants sont à l'origine de cette évolution:

1. Le nombre toujours croissant de femmes qui travaillent.

2. Les difficultés qu'éprouvent les familles nombreuses à se loger convenablement dans les grandes villes.

3. La nécessité de hausser le niveau d'instruction des enfants afin de les mieux préparer aux exigences du marché du travail.

4. L'attitude de plus en plus ouverte de la population face au problème de la limitation des naissances.

D'autres facteurs sont cependant susceptibles de contrecarrer la tendance à la baisse de la fécondité. On constate en effet que les jeunes se marient plus tôt au Québec, ce qui augmente la pé-estime que le nombre de couples sans enfants diminue continuellement grâce aux progrès réalisés par la médecine et la chirurgie. La prospérité économique actuelle de la province dans certains secteurs contribue aussi à l'augmentation du nombre d'enfants élevés dans nos familles québé-

coises. Enfin on ne doit pas sous-estimer l'influence des nouvelles mesures prévoyant une augmentation des allocations familiales à partir du troisième enfant et un nouveau mode de répartition des frais de scolarité étendant les privilèges de gratuité scolaire au-delà de l'école primaire et secondaire.

CONSEQUENCES

Quoi qu'il puisse résulter de la tendance actuelle de la fécondité des foyers québécois, on peut cependant dégager d'ores et déjà certaines conséquences pratiques.

D'après les enregistrements compilés au cours des six premiers mois de 1966, on estime que le total des enfants du groupe 0-4 ans atteindra 629,142 durant l'année, et qu'en 1971, ceux-ci seront remplacés par 626,351 autres du même groupe d'âge. Cette légère diminution, ou plutôt cette stabilisation du nombre total des naissances, permet d'envisager la possibilité d'une réduction des investissements destinés aux écoles primaires, aux maternités et aux cliniques pour enfants.

Les jeunes du groupe d'âge 15-19, au nombre de 574,970 en 1966, seront remplacés par 633,664 en

Joliette gagne le tournoi "Labatt 50"



M. Bernard Perreault, représentant de Bob Marion, agent de la Brasserie Labatt, remet un chèque de \$275 aux instructeurs Serge Desmarais et

Maurice Dudemaine, à la suite du triomphe des Etoiles de Joliette au tournoi du district no 8 dimanche dernier.

Les Etoiles de la Ligue Centrale de Fastball de Joliette, sont sortis vainqueurs, en fin de semaine, du tournoi de fastball Labatt 50 pour le district no 8, en disposant du Lachute par défaut dans la 1ère joute, pour ensuite blanchir Rawdon Inn 4 à 0 et triompher en finale du Ste-Marie de Montréal au pointage de 5 à 3.

Les Etoiles de Joliette, habilement dirigés par Serge Desmarais, ont blanchi le Rawdon Inn de Gaby Dénomée en semi-finale, alors que le lanceur des gagnants a pris la vedette, réussissant une partie sans point ni coup sûr. Richard Messier, un lanceur de Plattsburg, n'a accordé qu'un seul but sur balles, faisant mordre la poussière à dix-huit frappeurs.

Les Etoiles de Joliette se sont mérités le droit de participer à la grande finale pour le cham-

piennat provincial qui se déroulera à Hull, les 3 et 4 septembre. Ils ont de plus reçu des mains de M. Bernard Perreault, le représentant de Bob Marion, agent de la brasserie Labatt, une bourse de \$275. et \$100. pour frais de voyage à Hull. Le Ste-Marie, perdant en finale, a reçu la somme de \$125. et les perdants en semi-finale, le Rawdon Inn et le club de L'Assomption ont reçu une somme de \$50. chacun.

Voici maintenant les pointages des joutes pour le tournoi: Quart de finale: L'Assomption 6, Ste-Damien 1; Ste-Marie de Montréal Rawdon Inn 5, N.-D. des P. 2; Joliette 7, Lachute 0 (joute gagnée par défaut). Semi-finale: Ste-Marie de Montréal 2, L'Assomption 0; Joliette 3, Rawdon Inn 0. Finale: Joliette 5, Ste-Marie de Montréal 3.

À l'Aréna le 25 août

Ce sera la soirée des champions

Jeudi soir prochain aura lieu la grande soirée des champions à l'Aréna de Joliette. A cette occasion, les récipiendaires de trophées dans les différents sports organisés par le Service de la récréation de la cité de Joliette seront honorés d'une façon particulière et recevront à cette même occasion des trophées comme souvenir de leur participation à ces événements. Quelques personnalités du monde sportif rehausseront de leur présence cette soirée des champions. L'on y verra

les gagnants du football, du hockey, des quilles, les gagnants d'athlétisme, de la crosse, etc. En un mot tous ceux qui se sont distingués dans un domaine quelconque au cours de l'année 1965-66.

Les autorités municipales ainsi que les membres de la Commission sportive de la cité de Joliette seront présents à cette manifestation qui groupera environ trois cents athlètes de chez nous qui ont pratiqué des sports sous l'égide du Service de la récréation de notre cité.

Les instructeurs bénévoles des différents sports seront également présents et viendront recevoir le trophée perpétuel accordé à l'équipe qui aura remporté le cham-

piennat dans les différentes catégories.

Nous désirons féliciter ces instructeurs qui se dévouent pour nos jeunes de Joliette en leur donnant les notions de différents sports auxquels ils participent.

Il ne faudrait pas non plus oublier les bénévoles qui se dévouent comme entraîneur ou assistant-entraîneur ou encore à toute autre tâche qui assument la bonne marche des différentes activités dans les sports.

Félicitations donc aux champions et bonne chance pour cette année à tous ceux et celles qui participeront aux activités organisées par le Service de la récréation de la cité de Joliette.

Résumé des règlements de la chasse

QUÉBEC, le 9 août 1966 — "Le Résumé des règlements de la chasse au Québec", édition 1966-1967, est actuellement en voie de publication. La distribution venait à peine de commencer quand on s'est aperçu au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche qu'une erreur s'était glissée dans la composition.

En conséquence, les chasseurs de chevreuil des zones "B", "E" (à l'exception du comté de Vaudreuil-Soulanges), "F", "G", "H", "I" et "J", qui seraient en possession des quelques exemplaires distribués, voudront bien prendre note que la chasse à ce gros gibier dans les zones précitées débutera le 15 octobre, au lieu du 1er comme spécifié, pour se terminer le 20 novembre. La grande majorité des exemplaires (près d'un demi-million) portera la rectification et ces derniers seront remis gratuitement à qui en fera la demande d'ici quelques jours.

Il est également à remarquer qu'on peut chasser l'our en tout temps, sans qu'il n'y ait de limite de prise ou de possession.



Les Etoiles de Joliette joueront à Hull les 3 et 4 septembre

Après avoir remporté les honneurs du tournoi de qualification dimanche dernier, Champions du district no 8 les Etoiles joueront maintenant au tournoi provincial de Hull. Voici cette équipe de champions: 1ère rangée: Maurice Dudemaine, instructeur, Michel Desmarais, Florian Morin, Serge Desmarais, instructeur; 2e rangée:

Roger Ferland, organisateur, Marcel Melançon, Jules Rainville, Claude Coulombe, Claude Nadeau, Michel Beaudry, Michel Turgeon, Etienne Tellier, Doug McLean, Bob Leblanc, Richard Messier, Danny Lavigne.

Excursion à Hull

Tous les amateurs intéressés à accompagner
LES ETOILES DE JOLIETTE
au tournoi provincial de fastball à Hull
les 3 et 4 septembre sont priés de retenir
leur billet immédiatement

Le prix du billet est de \$6 par personne et le nombre est limité

Informations: Roger Ferland, 753-7336
Gilles Lavallée, 753-9797

Impressions de qualité...

Service rapide...

Prix raisonnables...

L'Action
POPULAIRE

Ligue Centrale de fastball

Début des éliminatoires ce soir

Les Jets de Dow, qui ont terminé en première position de la Ligue Centrale, ont remporté deux victoires aux dépens du Ste-Thérèse et du St-Pierre, pour donner respectivement à ces clubs la 2e et la 3e position du classement.

Hier soir, dans la dernière joute régulière de la Ligue Centrale, les Jets de Dow ont blanchi les Francs-Copains de St-Pierre au compte de 3 à 0. En subissant la défaite, les équipiers du sympathique gérant Luc Ferland, doivent maintenant se contenter de la 3e place du classement et devront affronter ces mêmes Jets qui leur ont causé tant d'ennuis au cours de la saison. Dow a compté ses trois points avec l'aide d'un double d'Etienne Tellier et d'un simple de Donatien Corribeau. André Neveu y est allé d'un triple pour les Francs-Copains à la 3e manche. Les Jets ont réussi trois coups sûrs contre leurs adversaires qui en obtenaient quatre. Claude Nadeau, le meilleur lanceur cette saison, a remporté la victoire et Jean-Yves Raynault subissait la défaite.

Mercredi dernier, dans la 1ère joute, le St-Pierre qui n'avait pas abandonné l'espoir de s'assurer de la 2e position, en triomphant des Prairies par le pointage de 6 à 4. André Neveu, le seul régulier au bâton pour les Francs-Copains, s'est distingué en faisant produire 4 points avec deux coups de circuit. Jacques Amyot, le receveur du O'Keefe a réussi deux simples. Jean-Yves Raynault qui avait blanchi ses

adversaires durant les 5 premières manches, avant d'accorder le premier d'un nombre de 3 coups sûrs, a remporté la victoire au monticule. Hildège Roy a subi la défaite pour les Prairies.

Dans la 2e joute au programme, les Jets de Dow sont venus de l'arrière avec trois buts comptés à la 6e manche pour effacer un déficit de 3 à 1 et, remporter une victoire de 4 à 3 sur le Ste-Thérèse de Gaby Dénommée. Michel Héту a fait produire 2 points de son équipe avec un double à la 2e manche, il avait auparavant compté le premier but des siens, à la 1ère manche sur l'erreur de Tellier. Donatien Corribeau des Jets a cogné un double pour le premier point des siens, tandis que Jules "Pee Wee" Rainville en faisait produire deux avec un double très bien placé. Claude Nadeau n'a accordé que deux maigres coups sûrs pour remporter la victoire et Jean-Jacques Bonin qui a accordé cinq coups sûrs dans les 2 dernières manches, a encaissé la défaite du Ste-Thérèse.

Les séries semi-finale débiteront ce soir, mercredi, alors que les Jets de Dow recevront la visite des Francs-Copains de St-Pierre à 7 h. 30, et le club O'Keefe des Prairies visitera le Ste-Thérèse de Gaby Dénommée dans la 2e joute. Ces séries sont des séries trois de cinq, ainsi que la série finale.

Classement final

	G	P	Moy.
JETS	16	5	.761
STE-THERESE	12	9	.571
ST-PIERRE	11	10	.555
CHEVALIERS	3	18	.143

Journée des parents à Bosco dimanche

C'est dimanche prochain la journée des parents à Bosco et Maria Goretti et les parents devraient s'y rendre en grand

nombre afin de voir ce que nos jeunes ont pu faire tout en se distrayant au cours de leurs vacances. Les terrains de jeux se

termineront le 26 août soit à la fin de semaine prochaine et les parents devraient se faire un devoir de venir rencontrer les moniteurs qui seront sur les lieux afin de leur expliquer le fonctionnement du terrain de jeux et aussi de leur montrer différentes choses que les enfants ont confectionnées durant leurs vacances.

Vous aurez aussi la chance de visiter le kiosque des sciences naturelles où une exposition vous attend. Ce kiosque sous la direction de Mlle Camille Roussin vous fera voir des aquariums contenant des crapets, des ménés, des herbes aquatiques toutes recueillies dans la rivière L'Assomption. Egalement vous y trouverez toutes sortes d'insectes qui ont été collectionnés durant la saison d'été sur les terrains de jeux.

Au kiosque des Arts Plastiques vous trouverez différents travaux qui ont été exécutés par les enfants sous la direction de Mlle Jacqueline St-Jean et de M. Pierre Papasadero.

Une pièce de théâtre sera présentée par les enfants. Les parents pourront également visiter les kiosques des petits, des moyens et des grands et aussi l'atelier d'arts plastiques des adultes.

Le kiosque des adolescents et des adolescentes ainsi que celui des pré-adolescentes seront certainement le point de mire des visiteurs qui se rendront certainement des plus nombreux au terrain de jeux St-Jean-Bosco et Maria-Goretti.

Vous êtes donc invités cordialement à vous rendre à ces endroits où les moniteurs et monitrices vous recevront à bras ouverts afin de vous faire visiter les lieux.

St-Calixte demande une franchise dans la ligue des Capucins du nord

C'est avec plaisir que les partisans de ballon-balai des Capucins du Nord ont commencé à recevoir des nouvelles d'un sport qui prend de l'ampleur avec les années. Nous en profitons pour remercier L'Action populaire qui sera un intermédiaire de première qualité entre la ligue et tous ses partisans.

Une septième équipe, au nom de St-Calixte a fait, en toute dernière heure, une demande pour faire partie de la ligue des Capucins du Nord. Il se pourrait que cette demande soit acceptée, mais nous ne pouvons formuler une certitude avant que l'acceptation soit confirmée par la direction de la ligue. Nous espérons qu'une huitième équipe viendra joindre les rangs, ce qui faciliterait notre tâche.

Pour une dernière fois, nous vous rappelons que c'est vendredi soir qu'aura lieu la fameuse épiluchette de blé d'inde à l'arrière du Rawdon Inn à Rawdon sous les auspices de Lorrain Mireault et la direction des Capucins, vers les 8 h. du soir. L'orchestre qui fera les frais de la musique, sera les Capries de Rawdon mettant en vedette: Jacques Desrochers, Jacques Bélair, Jean-Guy Bélair, Gaétan Bélair, Florent Breault qui sauront nous émouvoir durant toute la soirée. Donc soyez là.

C'est avec empressement que les joueurs des différentes équipes vont donner leurs noms aux gérants des paroisses respectives pour se mériter un poste, ce qui prouve que la ligue sera en vedette pour un repêchage difficile, vu les nombreuses inscriptions. La direction semble très satisfaite de ces difficultés heureuses à cette période de l'année.

Voici les noms des dirigeants des différentes équipes en liste: Rawdon: Lorrain Mireault, André Beaudry — St-Esprit: Yvan Venne, Roger Richette — Ste-Marcelline: Bertrand Loyer, Normand Boucher — Ste-Julienne: Claire et René Toussaint — St-Jacques: Léo Major, Serge Leblanc — St-Patrice: René Desrochers, Normand Desrocher.

Dans les semaines à venir nous vous ferons connaître les noms des joueurs des différentes équipes.

A la semaine prochaine.

R. D.

Activités aux terrains de jeux de Joliette

Noël d'été — Le capitaine Bonhomme — Visite des maires et mairesses à l'Hôtel de Ville — Olympiades des terrains de jeux de Joliette à Maria-Goretti

Les deux dernières semaines de terrains de jeux seront débordantes d'activités et nous n'avons qu'à regarder l'entête de ce communiqué pour savoir que les moniteurs, monitrices et enfants seront des plus occupés pour cette fin de saison.

En effet, les Olympiades des terrains de jeux se tiendront jeudi soir de cette semaine au terrain Maria Goretti et l'on y verra des participants venant de tous les parcs de la cité et également de Bosco et Maria-Goretti. Le public est invité à se rendre au terrain de jeux Maria-Goretti jeudi pour six heures alors que débiteront ces fameuses olympiades qui sont anticipées des plus jeunes et des mains jeunes à chaque année.

Mardi prochain le 23 août aura lieu la représentation du Capitaine Bonhomme à la salle académique du Séminaire. Le prix d'entrée sera de cinquante sous et il y aura deux représentations. La première aura lieu à 1 h. 30 p.m. et la deuxième à 3 h. 30 p.m. Nous lançons donc une invitation à tous et chacun qui aimerait rencontrer le Capitaine Bonhomme à se rendre à la salle académique mardi prochain le 23 août.

Mardi aura lieu également la visite des Maires et Mairesse des différents terrains de jeux de la cité de Joliette à l'hôtel de ville où ils rencontreront les autorités municipales qui après la signature du livre d'or leur remettront à chacun un cadeau souvenir de leur nomination et de leur élection à ce poste tant con-

voité par les enfants des terrains de jeux.

Enfin, la semaine prochaine, aura lieu le Noël d'été au terrain de jeux St-Jean-Bosco et tous les parcs de la cité de Joliette seront appelés à participer à cet événement d'envergure qui clôturera les activités des terrains de jeux de Joliette. Donc il ne faudrait pas rester surpris si en passant près du terrain de jeux Bosco la semaine prochaine, vous entendiez des airs de Noël qui vous feront un peu penser à l'hiver mais il n'en sera rien, ce sera tout simplement les enfants et les parents de la cité de Joliette qui auront apprécié l'effort qui fut fait au cours de la présente saison par les moniteurs et monitrices et tout le personnel du service de la récréation, afin de procurer à leurs enfants des loisirs sains qui ont su les recréer au cours de la présente saison.

Je l'ai
fait imprimer à
**L'Action
POPULAIRE**



"PETIT FAON DEVIENDRA GRAND!" Ces faons à queue blanche, qui seront devenus de vrais cerfs lorsque l'Expo ouvrira ses portes en avril prochain, ne se font pas prier par Wendy Larkin, étudiante de l'Université du Manitoba qui travaille cet été au jardin zoologique Assiniboine de Winnipeg. Quatre chevreuils et quatre bisons

seront transportés au printemps prochain de Winnipeg à Montréal, dans le cadre de la participation de la British American Oil au sous-thème de la faune, sur l'Île Notre-Dame. Dans le parc de l'Expo, les chevreuils auront un îlot à eux tout seuls, séparé des visiteurs par une étroite lagune.

Serge Laferrière et Mlle Nicole Desrochers champions

Paul-André Lacoste et Gilles Chaput remportent le double,
Josiane Portelance et Nicole Desrochers championnes du double

Le tournoi de tennis régional, disputé du 1er au 13 août à Berthierville, suscita un intérêt sans précédent dans les comtés de Joliette, Berthier, Maskinongé, L'Assomption et Montcalm. Jamais auparavant on n'avait assisté dans la région à autant de surprises dans un tournoi de tennis régional. La première surprise fut sans contredit la défaite du champion régional Jacques Desrochers, de Joliette, par Yves Lawler de Louiseville au compte de 6-4, 6-4. Dans l'autre semi-finale du simple masculin, Marcel Viens de Berthierville devint fléchir devant Serge Laferrière après une éclatante victoire de 2-6, 6-2, et 6-2 en quart de finale contre Jean

St-Cyr de Joliette. Samedi soir, le 13 août, Serge Laferrière de Berthierville triomphait, en finale de Yves Lawler au compte de 6-2, 2-6, 6-4 et 7-5.

En double masculin, Robert Lessard et Yves Lawler de Louiseville démontraient une magnifique performance en semi-finale en éliminant Jacques Desrochers et Serge Laferrière au compte de 4-6, 6-3, et 6-3. La finale de cette catégorie s'avérait une autre grande surprise du tournoi alors que ces deux athlètes de Louiseville devaient s'avouer vaincus contre deux jeunes de Joliette, soient Paul-André Lacoste et Gilles Chaput, par le compte de 6-1 et 6-4.

Chez les dames, Nicole Desrochers et Josiane Portelance s'assuraient les honneurs du double en remportant la finale au compte de 6-2 et 6-4 contre Marie-Claude Giguère et Hélène Desrosiers de Lanoraie, Marie-Claude et Hélène avaient auparavant éliminé Louise Gagnon et Suzette Drainville de Joliette en semi-finale. En simple, Nicole Desrochers et Josiane Portelance, toutes deux de Joliette, devaient s'affronter en finale samedi, le 13 août: C'est à la suite d'un match des plus chaudement disputé, que Nicole Desrochers de Joliette triomphait enfin par le compte de 2-6, 6-4 et 6-1.



Serge Laferrière pose avec le trophée du championnat régional qu'il vient de remporter à Berthier. Il est félicité par son rival en finale, Yves Lawler, de Louiseville.

Tournoi de tennis Invitation le 22

Le dynamique Jacques Laprade annonce qu'un tournoi de tennis régional sera disputé sur les courts du parc Lajoie à compter du lundi 22 août prochain. Ce tournoi de type "Élimination" comprendra des rencontres de simples masculins, simples féminins, doubles masculins et doubles mixtes. De magnifiques trophées, dons de Fernand Roy de la Molson, seront décernés aux différents vainqueurs. Ce tournoi est ouvert aux joueurs de tout âge de Joliette et des environs. L'on peut s'inscrire dès maintenant en s'adressant à Jacques Laprade, à 16 avenue Roch, Notre-Dame des Prairies, téléphone: 753-5894...

Félicitations à Nicole Desrochers et Serge Laferrière qui viennent de remporter le tournoi régional de Berthierville. Nicole Desrochers s'est véritablement révélée la sensation de l'année au tennis, et nous lui prédisons un brillant avenir dans ce sport... Jacqueline et Raymond Villeneuve assisteront vendredi, samedi et dimanche, au tournoi de tennis à Québec où ils verront à l'oeuvre Roy Emerson, le champion du monde actuel, Manuel Santana, champion de Wimbledon, Raphael Osuna, champion du Mexique, Cliff Drysdale, champion de l'Afrique du Sud et Robert Bédard champion canadien... La saison de tennis a pris fin la semaine dernière dans la ligue de tennis Laurentienne. Ste-Ro-

se a remporté le championnat de la saison régulière. Les éliminatoires mettent aux prises les équipes suivantes: Ste-Rose contre Renaud, et Duvernay contre Saranac. Joliette a fini en cinquième position et pour cause ne participe pas aux rencontres de détail. St-Laurent a fini bon dernier, trois points derrière Joliette... L'équipe locale a quand même connu une très bonne saison en perdant la plupart de ses tournois par la faible marge d'un point. Par contre plusieurs jeunes étoiles sont nées au firmament du tennis jolietain et les Nicole Desrochers, Josiane Portelance, Jacques Desrochers, Gilles Chaput et Paul-André Lacoste ont su redonner à l'équipe locale l'élan de la jeunesse qui manquait peut-être depuis deux ou trois ans. Le club de Georges ROY DE LA MOLSON saura sûrement faire parler de lui la saison prochaine... En parlant de Georges Roy, il est bon de mentionner que c'est grâce à lui si Joliette possède une équipe dans la ligue provinciale Laurentienne. Depuis son entrée dans la ligue, M. Fernand Roy commande l'équipe locale qui est composée des meilleurs joueurs de Joliette et de la région... La ville de Joliette ne fournit que les terrains au parc Lajoie et il est malheureux de le dire, mais ces terrains sont les plus vilains de la ligue. La vente des cartes de membres n'est pas suffisante

pour pouvoir faire entretenir parfaitement les courts de tennis. Si le club Laurentide-Joliette veut continuer ses activités dans la ligue Laurentienne l'année prochaine, il faudra que la cité de Joliette puisse garantir l'entretien régulier des courts durant la saison complète. Nous sommes convaincus que, comme d'habitude, la cité accordera entière collaboration au club de tennis qui la représente si bien dans la ligue Laurentienne. Sport

St-Michel des Saints

(Suite de la page 5)

Maisonnette espérant que tout ira bien.

VA ET VIENT

M. Fernand Tessier est présentement en voyage à Atlantic City.

La semaine dernière Mlles Cécile et Violette Beauséjour, Danièle Charette, Rose-Andrée Racine et Michel Beauséjour sont allés visiter nos voisins les Américains certains endroits tels que Old Orchard, Ausable Chasm, Whiteface Mountain, Frontiers Town et le Lac Georges. Espérant que ce voyage les a reposés.

OBEDIENCES DES RELIGIEUSES DE L'ACADEMIE MELANÇON

Plusieurs nominations ont été faites pour les Religieuses enseignantes de l'Académie Mélançon. Tout d'abord la Supérieure: Sr Thérèse-d'Avila, Sr Théophile des Sts-Coeurs, Sr Marie-Ernest, Sr Jeanne-Bernadette, Sr Georges-André, Sr Lucie-Thérèse, Sr Hélène-Marguerite, Sr Jeanne de la Croix.

Sr Jeanne d'Orléans partira pour une nouvelle mission. Elle se destine à l'Afrique. Les adieux étaient dimanche le 14 août à la Maison Mère à 3 h. Sr Jeanne d'Orléans enseignait la 10e année sc-lettres à l'Ecole St-Jean-Baptiste. Plusieurs de ses élèves iront la rencontrer avant son départ.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa grande mission.



Motocross "Scramble" Dow

G. Valiquette de St-Jérôme fera partie de l'équipe du Québec lors du Motocross Dow "Scramble" QUEBEC vs ONTARIO qui aura lieu dimanche, le 21 août, au Circuit des Petites Alpes de Ste-Agathe des-Monts. Le 1er départ aura lieu à 1 h. 30 p.m. (Photo par Ronde).

SUR L'EAU-
DANS
L'EAU
A-T-T-E-N-T-I-O-N



Impressions de qualité

L'Action POPULAIRE



Josiane Portelance félicite Nicole Desrochers après sa victoire dans les simples au tournoi régional de Berthier. Les deux finalistes étaient de Joliette.

Ligue Interparoissiale de baseball

Eliminatoires dimanche prochain

Les séries éliminatoires de la Ligue Interparoissiale de baseball débuteront dimanche prochain à deux heures. Le président Jacques Mondor a annoncé que les six équipes y prendraient part. Dimanche prochain: St-Félix joue à Ste-Marie, L'Épiphanie se rend à St-Ignace et St-Gabriel visite St-Thomas. On prévoit des joutes contestées dans les séries de détail, tous les clubs ayant réussi à s'organiser fortement dans les dernières joutes de la saison.

Dans le dernier programme de la saison, dimanche dernier, le Ste-Marie a continué sa série de triomphes en l'emportant facilement 9 à 1 contre L'Épiphanie. Le St-Thomas a blanchi les Pirates de St-Gabriel 12-0 et le St-

Ignace a défait le St-Félix 6 à 2.

Samedi soir prochain, au Stade municipal de Joliette les Étoiles de la Ligue Interparoissiale auront la chance de se faire valoir en rencontrant le club St-Laurent qui occupe la première position de la Ligue Nationale Jr de baseball. Ce sera sans aucun doute une joute de baseball qui rappellera aux amateurs de Joliette et de la région les grandes parties de la Ligue Laurentides.

Classement final:

	G	P	Moy.
STE-MARIE	14	1	.933
ST-IGNACE	11	4	.733
ST-THOMAS	9	6	.600
ST-FELIX	6	9	.400
L'EPIPHANIE	3	12	.200
ST-GABRIEL	2	13	.133

Ligue Laurentienne de balle-molle

En finale: Ste-Marcelline vs St-Liguori

Dimanche après-midi, à Ste-Marcelline, se disputait la dernière partie de la série semi finale "A", cette joute était décisive étant donné que les deux adversaires avaient remporté chacun deux victoires d'affilée.

Dès le début de la rencontre, Clément Trudel, au monticule pour Ste-Mélanie a su maîtriser les efforts de ses opposants tandis que ses coéquipiers canon-

naient les balles offertes par Roger Bourgeois.

En sixième reprise, le club visiteur avait déjà pris une avan-

ce pourtant très rassurante de 10-5; dans la même manche, une distraction de premier but de Ste-Mélanie fit gratuitement croiser le marbre aux deux coureurs adversaires sur les sentiers. A leur dernière apparition, Ste-Marcelline n'a croisé le marbre qu'une seule fois pour s'assurer les honneurs de la semi-finale "A". Ce club rencontrera en finale les Royaux de St-Liguori.

Entre-temps, le président de la Ligue Laurentienne, M. René Léveillé a remis à M. Claude Langevin, lanceur de Ste-Marcelline une plaque commémorative pour avoir été reconnu comme le plus utile à son club. Sur cette même plaque étaient inscrits les noms des représentants des trois autres clubs. Pour le club Montcalm, Léon Lanoix, voltigeur, avait été choisi pour le St-Liguori, Gilles Léveillé, premier but et pour le Ste-Mélanie, Alain Bruno, receveur.

Prochain programme:

St-Liguori vs Ste-Marcelline à 2 h. p.m. — Ste-Marcelline vs St-Liguori 6 h. p.m. (Finale de 3 de 5)

Bonne chance

Dimanche le 7 août, sous les yeux de spectateurs très encourageants, les Royaux de St-Liguori ont remporté la victoire dans la série semi-finale engagée contre Montcalm. Me faisant l'interprète des personnes assidues à ces parties et des joueurs de l'équipe Montcalm nous félicitons les Royaux et nous leur accordons notre entière confiance pour les finales.

Montcalm à l'écoute sur cette belle année d'expérience ne la laissez pas dormir, elle est votre garantie de succès pour l'an prochain! Les bons efforts de cette année sont en "banque". En 1967 vous en récolterez les "intérêts" si vous voulez bien.

Bonne chance aux Royaux.
Claudette Thériault

Baseball à Joliette, le 20 août

St-Laurent vs Étoiles de l'Interparoissiale

Amateurs de baseball, anciens partisans des puissants Castors de Joliette, des spectaculaires Mousles de Gaby Dénommé, venez vous rappeler d'anciens souvenirs tout en goûtant à du baseball à son meilleur.

Le puissant St-Laurent en première position de la ligue Nationale Jr visitera les ÉTOILES de la ligue interparoissiale du président Jacques Mondor, qui seront dirigées par Ray Gaudet.

C'est samedi, à 8 h. p.m., le

20 août qu'aura lieu cette fameuse joute.

La pléiade d'étoiles qui composent le club de l'Interparoissiale suscite beaucoup d'optimisme chez ses participants. Mais certains Jolietains doutent encore de la puissance de

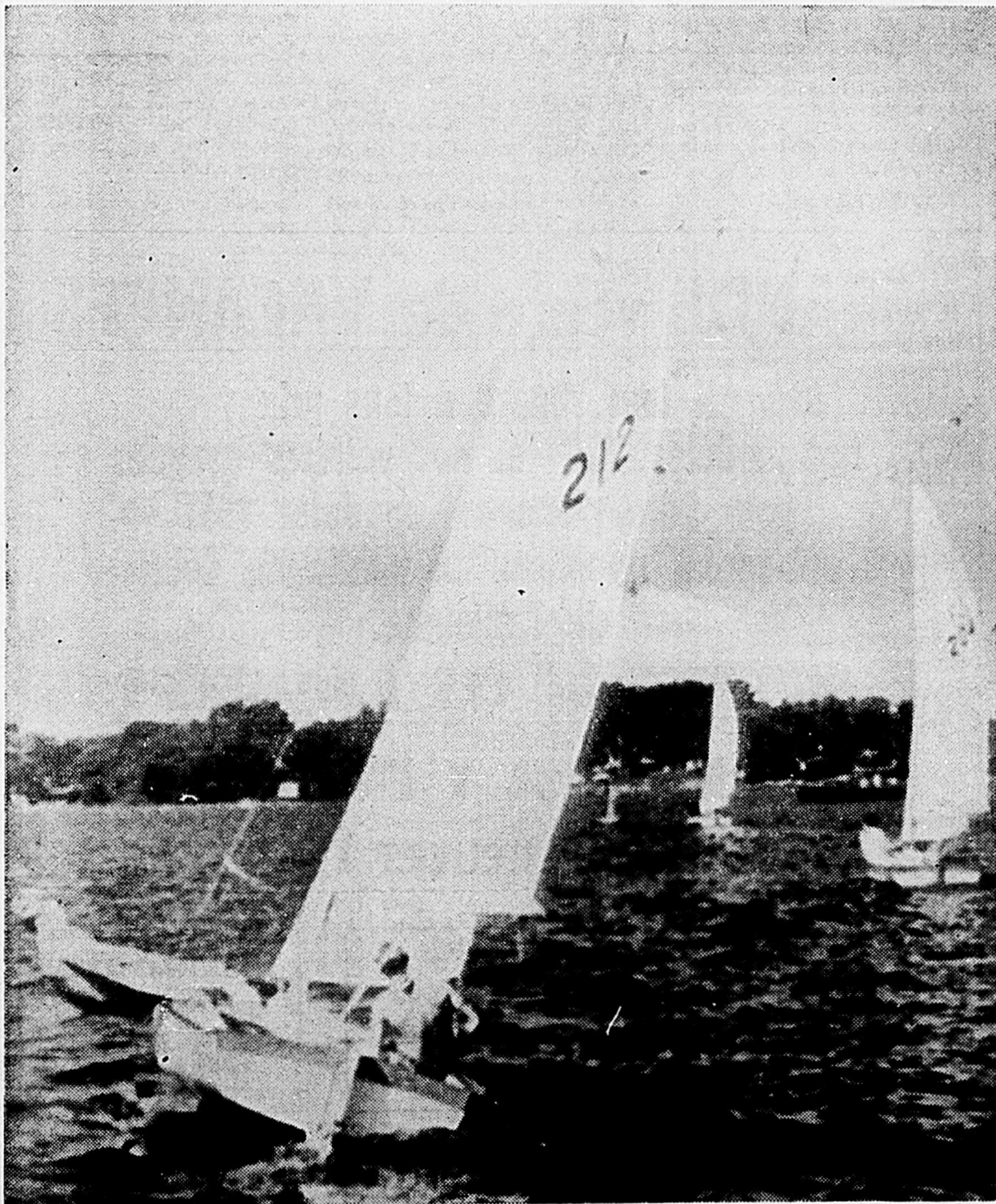
ce circuit.

A vous d'en juger, en assistant à cette rencontre qui sera appréciée de tous, il n'y a pas de doute.

En foule, samedi le 20 août à 8 h. au stade de baseball municipal de Joliette.

L'Expo 67 est la première exposition universelle de première catégorie, reconnue officiellement par le Bureau international des expositions, qui ait lieu dans les Amériques.

La partie principale du pavillon canadien à l'Expo 67 sera une immense pyramide renversée, qui s'appellera Katimavik, mot esquimau signifiant "lieu de réunion".



Les scouts canadiens seront les hôtes des régates internationales de voiliers qui auront lieu pendant l'Expo 67. Les épreuves finales seront disputées le 28 juillet 1967 — Journée du Scoutisme à l'Expo — et on s'attend qu'à cette occasion, des

milliers de garçons viendront visiter l'exposition et leur propre pavillon, le Centre international du Scoutisme commandité par la compagnie H.J. Heinz du Canada.

Au Lac Sylvère les estivants vivent de façon dynamique

Dynamique, sérieuse, responsable, tels sont les qualificatifs que l'on pourrait attribuer à l'Association des propriétaires du Lac Sylvère. Pour nos lecteurs qui auraient un peu de difficulté à situer sur la carte géographique, le magnifique lac Sylvère, rappelons-nous qu'on peut l'atteindre à quelques milles au nord de Notre-Dame-de-la-Merci, et qu'il se trouve à proximité des lacs Croche et Ouareau dans la municipalité de St-Donat. Ce lac qu'on a surnommé "Clair" fut ouvert au grand public, il y a quelques années seulement, et ne possédait aucun attrait moderne tel que: route, électricité, téléphone, etc. Aujourd'hui, grâce aux efforts de son association qui a su réunir les villégiateurs nouvellement arrivés, on peut bénéficier des avantages qu'offre un réseau routier encerclant le lac, on peut aussi constater que les compagnies de téléphone et d'électricité déservent les résidents de ce lac, et en cas d'accident, des effets de premiers soins sont à la disposition de tous et de chacun, également, pour le pêcheur, l'association a fait ensemercer annuellement de la truite, et malheureusement pour le braconnier, celui-ci ne sera pas le bienvenu, puisque l'Association du lac Sylvère possède son propre garde-pêche nommé par le gouvernement et d'autres garde-pêche nommés par elle-même, afin de faire observer les règlements de ce sport, et en outre, afin de protéger les splendides résidences construites tout autour de ce lac.

Dernièrement, lors de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Association des propriétaires du lac Sylvère Inc. qui se tenait au Lac Sylvère même à St-Donat le président de cette association depuis sa fondation, M. Roger Wolfe, présentait à ses membres, le rapport annuel de son bureau de direction. Ce rapport bilingue composé de 45 pages, relate les activités de cette association sur une période de douze mois. Evidemment plusieurs sujets y sont traités, tels que: extermination des mousti-

ques électrification des chalets, signalisation routière, etc. Il semblerait que cette association a établi un précédent, en entreprenant une lutte à finir avec les insectes volants, terreur des villégiateurs. En effet, cette organisation à but non lucratif, s'est rendue propriétaire de plusieurs machines créatrices de nuages porteurs d'insecticide nocif pour les mouches noires et les maringouins. Des résultats plus que satisfaisants ont été obtenus avec ce procédé d'extermination, même certaines autres Associations groupant des touristes, sont allées se rendre compte sur les lieux même, du bienfait des méthodes utilisées dans ce domaine. Nous voulons féliciter d'une façon bien particulière, le président de cette association, M. Roger Wolfe de St-Esprit, ainsi que tous les membres qui composent le bureau de direction de ce groupement. On dit bien des choses, on dit aussi hélas que les gens heureux n'ont pas d'histoires. Il est heureusement facile de faire mentir ce dicton, puisque si vous vous rendez au lac Sylvère à St-Donat; vous serez dès votre arrivé; ébahi par le spectacle grandiose que la nature offrira à votre contemplation, en rencontrant les personnes qui ont établi leur résidence estivale sur les rives de ce lac couronné de montagnes vous serez enchanté de l'hospitalité dont vous serez témoin. La fraternité, la charité sont les 2 éléments qui constituent le pain quotidien de l'Association des propriétaires du lac Sylvère Inc.

Aurevoir ZAJA

ANNONCER
RÉGULIÈREMENT DANS
L'Action POPULAIRE
C'EST PROFITER DU
JOURNAL QUI ENTRE DANS
CÉ PLUS DE MAISONS
DE LA RÉGION

St-Ambroise

(Suite de la page 7)

Aller aux commissaires.

HEUS TARD

Très bientôt, grande soirée pour les jeunes de la paroisse. Cette soirée sera organisée par les dirigeants des Loisirs de la paroisse.

EN RELIGION

Suzanne Chevette, fille de M. et Mme Jean-Paul Chevette, est entrée en religion chez les Srs Saints Soeurs à Joliette le 7 août. Félicitations et vœux de persévérance.

M. le vicaire Marcel Gravel sera en vacances cette semaine. Bonnes vacances.

Chez M. et Mme Gilles Neveu, ouverture dimanche le 7, de la neuvaine à Notre-Dame de l'Assomption. Bienvenue à tous.

Des cours seront organisés dans les paroisses... pour tous les jeunes garçons ou filles âgés de 17 à 25 ans, n'ayant pas de métier. Nous vous donnerons d'autres détails plus tard.

TRANSACTION

M. Maurice Laurin s'est porté acquéreur de la maison de M. J. Desrochers à l'extrémité du village.

SERVICE

A Lowell, le 27 juillet, est décédée Mme Viateur Malo, née Agnès Bélanger. Le service eut lieu le 29 juillet à Lowell. Elle était l'épouse en secondes noces de M. Viateur Malo à qui nous offrons nos sympathies.

MARIAGES

DOYLE-SIMARD: Le 6 août, M. Roland Doyle, plombier, fils de feu Alfred Doyle et Mme Blante de la Cathédrale de Joliette à Mlle Yvette Simard, aide-infirmière, fille de M. et Mme Donatien Simard (Hermance Forest) de cette paroisse.

Meilleurs vœux!
BERNARD-SIMARD: Le 6 août, M. François Bernard, inspecteur, fils de M. et Mme Raymond Bernard, de Ste-Bern. de Sienna à Mlle Marielle Simard, inst., fille de M. et Mme Donatien Simard (Hermance Forest) de cette paroisse.

Meilleurs vœux!
NEVEU-CHARETTE: Le 6 août, M. Denis Neveu, inst., fils de M. et Mme Emery Neveu de cette paroisse à Mlle Jacqueline Charette, fille de M. D. Charette et de feu Em. Tellier du Christ-Roi.

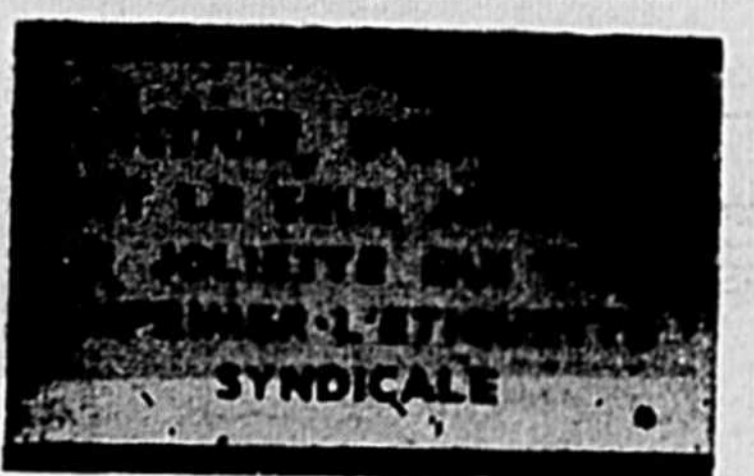
Meilleurs vœux!
NAISSANCES
PARIZELLA: Joseph, Eugène, Raymond, baptisé le 29 juillet, enfant de M. et Mme Louis Parizella (Thérèse Labelle). Parrain et marraine: M. et Mme Eugène Melançon (Ernestine LePage) de Pointe aux Trembles.

Félicitations!
BEAUSEJOUR: Le 3 août, Marie, Florence, Sonia baptisée le 7 août, enfant de M. et Mme Réjean Beauséjour (Florence Lajeunesse). Parrain et marraine: M. et Mme Gaston Miron (Denise Lajeunesse) oncle et tante de l'enfant.

Félicitations!
MAYER: Né le 28 oct. 1964 endoyé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal le 31 oct. 1964 Joseph, François, baptisé le 24 juillet 1966, enfant de M. et Mme Bernard Mayer (Jacline Hévest). Parrain: M. Pierre Mayer; marraine: Bernadette Mayer, frère et soeur de l'enfant.

Félicitations!
LEFEBVRE: Née le 5 juillet Marie, Annie, Nathalie baptisée le 17 juillet, enfant de M. et Mme Paul Lefebvre, marchand (Violette Lamontagne). Parrain et marraine: M. et Mme Réjean Lefebvre (Nicole Grégoire), oncle et tante de l'enfant.

Félicitations!



L'étude...

(Suite de la page 6)

classe après une répétition de musique, on le voit actif, éveillé et sur un pied d'alerte. Jouer un instrument de musique, en plus de stimuler la circulation du sang et le système musculaire et la respiration, développe de bons poumons, donne de l'agilité aux doigts et augmente la vivacité du coup d'oeil et la sensibilité de l'oreille. Plusieurs médecins ont déjà ordonné la pratique d'un instrument de musique à des gens qui souffraient de déficiences physiques.

Mais la santé mentale est encore ce qui favorise le plus la santé physique. Faire de la musique décontracte, détend le système nerveux, oblige le jeune à sortir de lui-même, à oublier ses tracas et lui donne une sensation de bien-être.

— La musique occupe sainement les loisirs.

Un des plus grands soucis des éducateurs et des parents est de cultiver chez les jeunes l'habitude de bien utiliser leurs temps de loisirs. Notre façon moderne de vivre a éliminé beaucoup de petits travaux qui tenaient les jeunes occupés avant et après les classes.

On sait que les enfants ne sont pas mauvais de nature et que la délinquance est le résultat d'une pauvre ou d'une mauvaise utilisation des loisirs.

Le fait d'être capable de jouer un instrument de musique peut dans plusieurs cas être une solution parfaite à l'utilisation des loisirs et à la délinquance. Ceux qui savent jouer d'un instrument de musique aiment à en jouer et cela le plus souvent possible. Ils se régaleront; ils se divertiront et se complaisent au nom de leur propre musique. Le musicien n'est jamais seul. Il n'est jamais désœuvré. Il a toujours de quoi faire. Jouer, écouter, comprendre la bonne musique guide et éloigne l'imagination des dangers de l'oisiveté. Les Anglais ont un dicton qui résume assez bien tous les arguments que l'on peut apporter sur les bienfaits qu'apporte la musique dans l'utilisation des loisirs: "Teach a boy to blow a horn and he'll never blow a safe".

Si on apprend la musique aux

M. J. Guilbault au Conseil canadien des relations ouvrières

OTTAWA — Le ministère fédéral du Travail annonce la nomination de M. Jacques Guilbault, de Baie-Comeau, Québec, au Conseil canadien des relations ouvrières comme représentant des employeurs.

Originaire de St-Jacques, Québec, M. Guilbault est âgé de 37 ans et détient une maîtrise en sciences sociales de l'Université Laval. Il sera l'un des quatre représentants des employeurs au sein du Conseil, qui compte 10 membres au total. Quatre membres représentent les travailleurs cependant que le président et le vice-président sont neutres.

Il succède à M. Allan Ross, d'Ottawa qui décédait récemment.

Il reste maintenant à désigner quelqu'un à la vice-présidence, seule vacance.

Le plus petit état qui participera à l'Expo 67 sera Monaco.

On prévoit que 81% des visiteurs viendront à l'Expo 67 en automobile.

Les meilleurs films scientifiques de 70 pays seront présentés à l'Expo 67 sous le titre "Connaissance 67".

Il y aura à l'Exposition universelle de 1967 23,000 places dans les restaurants et casse-croute.



Pour ces deux scouts, le Centre international du Scoutisme constituera la principale attraction de l'Expo 67. Les plans du projet de \$50,000., commandité par la compagnie H.J. Heinz du Canada, ont été dévoilés le 28 juillet dernier, un an exactement avant la Journée du Scoutisme prévue pour le 28

juillet 1967. Luc Pichette, chef de patrouille de la 61e troupe, Guy de Larigaudie, Laval, Qué., et Andy Ellis, chef de patrouille de "Cedar Park Heights Venturer Troop", Pointe-Claire, Qué., examinent la maquette du Centre qui a été dévoilée aujourd'hui.

jeunes ils seront équipés pour utiliser au mieux et de la façon la plus utile et la plus agréable leurs loisirs toute leur vie durant.

"Ces considérations deviennent encore plus justifiées du fait que la civilisation industrielle paraît aboutir à une civilisation de loisir". (Rapport Parent, vol. I, p. 68, § 100)...

— La musique et la formation du caractère.

Jouer un instrument de musi-

que en groupe exige de la part de tous les musiciens beaucoup de discipline, demande beaucoup de travail, d'assiduité et de persévérance.

Dans la vie, lorsqu'on trébuche, on doit continuer son chemin, autrement on nous abandonne en arrière. Il en est ainsi lorsqu'on joue de la musique en groupe. Quand un musicien fait une erreur, il ne peut revenir en arrière et recommencer à neuf; il doit

continuer. Aucune autre activité parascolaire n'offre aux jeunes un tel entraînement à la vie.

La responsabilité du succès du groupe repose sur les épaules de chacun des membres du groupe. Confiance en soi, respect de l'autorité, coopération et capacité de décision sont les principales qualités d'une belle personnalité qui sont acquises par l'étude de la musique.

(A SUIVRE)

GRANDE vente de VACANCES

Il faut vendre à tous prix nos modèles "66" et nos voitures usagées pour faire place aux modèles 1967 qui seront annoncés au public au début de l'automne.

PROFITEZ DE CES AUBAINES!

TANT QU'IL Y EN AURA Voitures neuves 1966

PONTIAC 1966

Strato-Chief

\$2,285.

PONTIAC 1966

Laurentian

\$2,395.

PONTIAC 1966

Parisienne

\$2,610.

NOUS AVONS AUSSI UN BEAU CHOIX DE VOITURES USAGÉES QUI VOUS SONT OFFERTES A PRIX "DERISOIRES"

VENEZ NOUS VOIR

Rolland Beaudoin Automobiles Ltée

1181, FRONTENAC

BERTHIERVILLE

TEL. 836-2012

Le Dr et Mme Wilfrid Locat célèbrent leurs noces d'argent

ST-ROCH, D.N.C. — Samedi, le 6 août, Dr et Mme Wilfrid Locat célébraient leur jubilé d'argent. A 5 h. p.m. il y avait messe à l'église paroissiale devant un auditoire nombreux de parents, d'amis et de paroissiens; célébration grandiose et des plus solennelles.

Mlle Marguerite Trudel avait préparé des décorations splendides et aidée de quelques dames avaient décoré le chœur de chaînes d'argent suspendues à des fleurs naturelles et un autre lumineux, des gammes, des harpes et des lyres pour souligner que dans la famille Locat on est tous musiciens.

De belles fleurs naturelles ornaient le chœur et la nef. A l'orgue un musicien de grande classe M. L.-A. Guillemette, interpréta avec le brio qu'on lui connaît des pièces musicales de première valeur tandis que Mlle Christiane Roy, nièce des jubilaires, faisait les frais du chant avec une voix, une interprétation et une maîtrise magnifiques. Messe solennelle célébrée par M. le curé Léo Hénauld avec la cérémonie de renouvellement de promesse de fidélité conjugale.

Dans son homélie, M. le curé a bien exprimé la pensée de tous les paroissiens de St-Roch en disant entre autres: "qu'il était par-

ticulièrement heureux de célébrer la messe de leur jubilé d'argent et de s'unir aux nombreux parents, amis et paroissiens pour dire à ce couple modèle, toute leur reconnaissance, car ce couple a bien mérité de l'Eglise et de ses concitoyens.

Modèle de vie chrétienne, de foyer exemplaire dans l'éducation de leurs nombreux enfants, fruits de leur amour sincère et fécond; enfants qui font leur joie et leur honneur et resserrent les liens du grand amour qui avait présidé à leurs noces...

Vingt-cinq années passés dans la joie de servir l'Eglise: le Dr Locat comme maître-chanteur et directeur de chorale et Mme Locat comme organiste; Servir la paroisse, comme médecin dévoué, le jour, la nuit, en tout temps et toujours et cela avec le même pep et le même dévouement pour tous sans considération de personnes; servir la paroisse, par de nombreuses organisations de fêtes patriotiques et sociales, notamment le 150^e anniversaire de la fondation de la paroisse, la St-Jean-Baptiste annuelle, ses parties de sucre et ses parties de blé d'Inde à l'érablière; servir la paroisse, comme commissaire et président de la Commission scolaire (nos écoles centrales sont le fruit de son labeur persévérant). On n'en finirait pas d'énumérer



Le Dr et Mme Wilfrid Locat entourés de leurs dix enfants, le jour de leur jubilé d'argent

tout ce que le docteur a fait de bien et de beau dans le milieu social où s'est exercé son activité débordante.

La fête à l'église était pour remercier le Seigneur de ses nombreux bienfaits pendant ce quart de siècle; la fête à l'érablière organisée par ses enfants était pour permettre aux nombreux parents amis et paroissiens de venir dire leur admiration à ce couple jubilaire.

Le domaine champêtre situé à St-Alexis où le Dr Locat fait son passe-temps favori, avait été décoré pour la circonstance de fleurs de la belle saison, et l'intérieur comme les alentours étaient pour l'oeil un enchantement.

Un souper succulent préparé par Mme Lucien Dufort et quelques dames de la paroisse a été goûté dans la joie. A la table d'honneur on remarquait: Dr et Mme Locat, M. le curé Léo Hénauld, M. le chanoine Léo Forest, curé de St-Esprit, M. l'abbé Antonin Audy, curé de St-Cléophas, M. et Mme Napoléon Locat, de St-Esprit, M. et Mme Charles-Edouard Roy, de St-Paul de Joliette, témoins des jubilaires, M. Séverin Roy, de St-Félix et Mme Emélia St-Georges, de St-Jean-de-Matha, M. et Mme Rémi Henri et M. et Mme Joseph-Roch Villemaire, maires et mairesses de St-Roch et St-Roch-O.

A la fin du repas le très habile maître de cérémonie M. Lionel Beucage présenta Francine, l'aînée des filles qui se faisant l'interprète de ses frères et soeurs vint exprimer dans une fort jolie adresse leur admiration et leur gratitude à leurs bien-aimés parents.

La toute mignonne Danielle offrit les fleurs et Serge la bourse bien garnie. Quelques orateurs adressèrent ensuite la parole: M. le curé de St-Roch, au nom des paroissiens. M. le chanoine Léo Forest, au nom de la famille, Me Lucien Thinel, au nom de ses confrères de classe.

Le Dr Locat clôtura les discours par des remerciements qu'il adressa à toute l'assemblée d'être venue partager son bonheur. Puis au son d'un orchestre enlevant les danses commencèrent et les jubilaires avec grâce en donnèrent l'exemple, entraînant toute l'assistance. Le chants, la musique et la danse se succédèrent et firent passer les heures beaucoup trop vite...

Cette célébration du jubilé d'argent du Dr et de Mme Locat restera parmi les événements marquants des annales de St-Roch. Dr et Mme Locat comptent dix enfants: Luc, technicien en électricité, Michel, étudiant à l'école de Technologie Laval, Francine, étudiante infirmière à Joliette, Gilles, Jacques, Serge, Mireille, Chantale, Sylvie Danielle.

Cinq religieuses au couvent de St-Côme

ST-COME (DNC) Il nous fait plaisir de vous faire connaître les noms des cinq religieuses qui ont reçu leur obédience pour St-Côme: Ce sont: Soeur Joseph du Christ-Roi, supérieure; Soeur Jean de Jésus; Soeur Marie de Ste-Paule; Soeur Jean Daniel; Soeur Thérèse-Andrée. Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue. Nous remercions beaucoup celles qui se sont dévouées dans la paroisse au cours de l'année dernière. Meilleurs vœux à Soeur Thérèse de l'Eucharistie, notre sacristaine, qui nous quitte pour aller à Notre-Dame-des-Prairies de Joliette.

TIRAGE

Très prochainement, on vous offrira des billets pour le tirage d'une montre-bracelet pour dames, don de la Bijouterie Gabby Denommé de Joliette. Les recettes de ce tirage serviront à la construction d'un abri pour conserver le matériel des loisirs (bandes de la patinoire, souffleuse, pompe, pelles, buts) ainsi que d'un local pour les joueurs à l'occasion des parties de balles. Nous sommes donc tous intéressés au succès de ce tirage. La date imprimée sur les billets a dû être changée. Cette montre sera donc tirée le dimanche après-midi 28 août 1966, sur le terrain de balles, à l'occasion d'une partie. En cas de pluie, le tout sera remis au dimanche suivant.

PROMPT RETABLISSEMENT

A M. Guy Chevrette, capitaine de notre club de balle, qui s'est fracturé une jambe à l'occasion d'une partie semi-finale.

DEMEMAGEMENTS

La famille de M. et Mme René Gagné (Pierrette Morin) occupe maintenant le logis situé

près du moulin de M. Wellie Lepage.

La famille de M. et Mme Normand Chevrette (Aurore Mailoux) demeure au village dans la maison de M. et Mme Richard Venne (Suzanne Lajeunesse).

La famille de M. et Mme Gérard Bordeleau (Agathe Robitaille) nous a quittés pour aller s'établir à Montréal.

Par suite de ces déménagements, au moins deux logis du village sont libres: celui situé au-dessus de Mme Adélaïde Bordeleau et la maison de M. Arvin Mailoux, près du Couvent.

Parmi nos jeunes artistes signalés dans la dernière chronique, il manquait les noms suivants: Colombe Morin, Claude Morin, Dominique Morin et André Rivest. Nous nous excusons auprès des intéressés. Ce fut une erreur de transcription que nous nous empressons de corriger.

St-Cléophas

QUARANTE-HEURES

Mardi soir avait lieu l'ouverture de nos Quarante-Heures. M. C. Edouard Guibault, curé de St-Norbert, chanta la messe. Mercredi, M. le curé Audy fit deux heures de prières avec les paroissiens. Ce fut bien aimé et les gens ont répondu à la demande de notre pasteur. Merci à M. le curé et M. Sonné, sacristain pour avoir garni les autels de fleurs naturelles. Ces belles décorations nous aident à prier.

Pour clôturer nos Quarante-Heures nous avions le Père J.-Claude Sylvestre, un des prédicateurs de la Maison Querbes.



Les jubilaires



Le 6 août M. le docteur Wilfrid Locat et Mme Locat renouvelaient leurs promesses de mariage devant M. l'abbé Léo Hénauld, curé de St-Roch de l'Acadian.



Du plaisir pour toute la famille cet été

...passez vos vacances confortablement au Monte Carlo. A la main, sur le "Board Walk" — avec la plus belle plage d'Atlantic City. 250 chambres climatisées avec téléphone, bain en tuile, télévision et stationnement gratuit.

Logements familiaux

De \$7.50 par personne 2 par chambre

Monte Carlo BEACH MOTELS

BOARDWALK AT HARTFORD AVENUE • ATLANTIC CITY 348-3151 (CODE 609)
American Express and Diners Club reconnues.
Argent canadien accepté au pair. Cartes de membres

St-Liguori

DECES:

D.N.C. — SICARD: Mme Joseph Sicard, née (Laetitia Dulong), de Montréal et autrefois de St-Liguori a été inhumée en notre cimetière dernièrement. Nos sincères condoléances.

FELICITATIONS:

Nos sincères félicitations à M. l'abbé Antonin Aury, notre ancien vicaire qui a pris possession de la cure de St-Cléophas! Nous lui souhaitons un apostolat fructueux et fécond!

M. LE CURE EN VISITE:

M. le curé, visitait nos touristes dernièrement il se dit heureux de l'accueil qui lui fut réservé! La population touristique est à peu près 530 âmes. De nouveaux chalets sont en construction et bienvenue à ceux qui cherchent un endroit pour se reposer!

TRANSACTION:

M. Gérard Grenier, a vendu ses terres à M. Gascon de Terrebonne. Il s'est réservé sa maison au village Montcalm, ses bâtiments et autres dépendances.

A NOTRE-DAME-DU-CAP:

Quarante personnes de notre paroisse, faisaient le 30 juillet leur pèlerinage à Notre-Dame-du-Cap. Au cours de l'été plusieurs familles se dirigèrent aussi vers ce sanctuaire béni.

BAPTEME:

La semaine dernière, M. l'abbé Paul Cantara, aumônier à l'hôpital St-Eusèbe baptisait Marie-Madeleine, France, enfant de M. et Mme René Jetté (Marguerite Bourgeois). Parrain et marraine: M. et Mme Gaétan St-Onge (Madeleine Jetté) de Montréal oncle et tante du bébé. Porteuse: S. René-de-France, C.S.C., (Henriette Jetté), tante. Nos félicitations!

EN VISITE:

Dimanche le 14 août le R. P. Wilfrid Lépine, P.B., célébrait la messe de 11 h. Au prône M. le curé lui souhaitait la plus cordiale bienvenue, nous nous unissons à notre pasteur pour saluer

avec respect et admiration cet apôtre infatigable de chez nous qui se dévoue, depuis déjà plusieurs années en Afrique. Que ses vacances lui soient réconfortantes et remplies de joies, si bien méritées. Il est le fils de M. et Mme Andréas Lépine.

MARIAGE:

Le 15 août, M. Gabriel Chevrette, fils de M. et Mme Conrad Chevrette (Marie-Blanche Nadeau) épousait Mlle Pierrette Robichaud, fille de M. et Mme Théodule Robichaud de Tracadie, Nouveau-Brunswick. Nos meilleurs vœux de bonheur!

PROCHAIN MARIAGE:

On nous annonce pour samedi le 20 août, le mariage de M. Yves Richard, professeur, fils de M. et Mme Louis Richard (Fernande Desmarais) et de Mlle Lorraine Rivest, fille de M. et Mme Paul Rivest (Lucienne Thouin). Nos meilleurs vœux de bonheur!

BIENVENUE:

Depuis le début de la belle saison, nous avons salué la présence parmi nous de plusieurs religieuses, enfants de la paroisse! Nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Berthierville

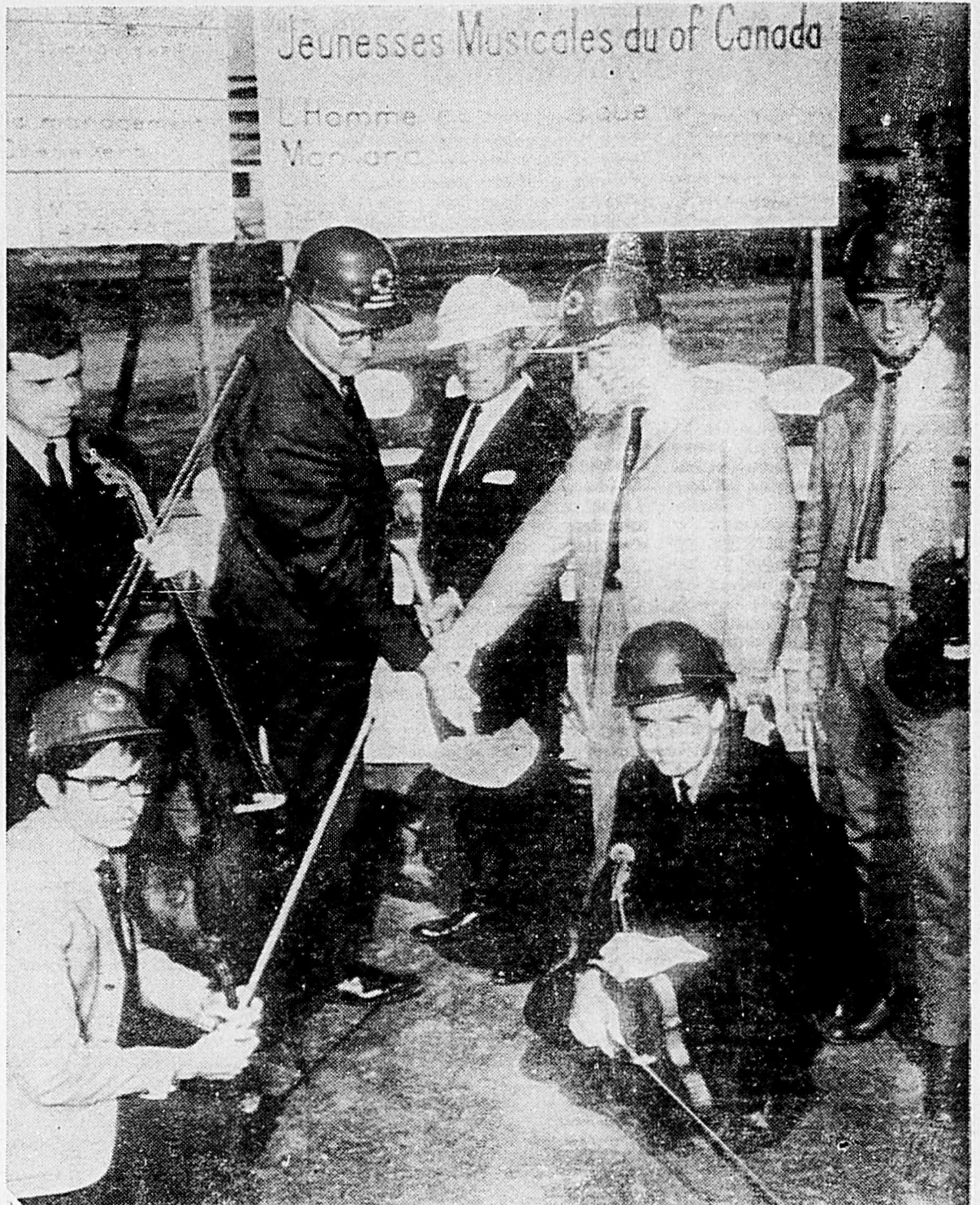
(Suite de la page 8)

LES JOURNALISTES:

Vendredi se réunissaient à Berthier les journalistes membres du cercle des "journalistes de Lanaudière". C'est une association qui groupe les journalistes des ctés de Berthier, Joliette, L'Assomption et Montcalm.

J.O.C.F.:

A chaque année la J.O.C.F. envoie une déléguée au camp Duchesnay. Ce camp a pour but de faire connaître la J.O.C.F. aux quatre provinces qui y sont représentées. Cette année Mlle Monique Lambert était la déléguée. Sans doute elle saura communiquer aux autres tout ce qu'elle a



Les Jeunesses Musicales à l'Expo

Accompagnée par le quatuor à cordes du Mont Orford, (de gauche à droite) MM. A.G. Kniewasser, gérant général de l'Expo 67, John Lind, président du comité sur les affaires canadiennes de la Portland Cement Association, et Léopold Simoneau, commissaire pour le pavillon 'L'Homme et la Musique' des Jeunesses Musicales du Canada,

se sont réunis pour retirer la première pelletée de terre du site où s'élèvera le pavillon "L'homme et la Musique" sur la Jetée Mackey à l'expo 67. Les membres canadiens de la Portland Cement Association sont responsables des fonds requis pour la construction de ce pavillon.

retiré de cette semaine, afin d'aider les jocistes de Berthier.

BAPTEME:

BEDARD: Le 6 août 1966, Joseph, Alain, Daniel, né le 28 juillet, enfant de M. et Mme Sylvio Bédard (Colette Coulombe). Parrain et marraine: Denis Pélouquin et Diane Bédard. Félicitations!

Je l'ai fait imprimer à
L'Action POPULAIRE

PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE

organisation paroissiale pour le Fonds de Construction

Lieu: Gymnase du Séminaire de Joliette

Date: 28 octobre 1966

8 h. 30 p.m.

BINGO

Prix de présence:

\$500.00

"Honda" motocyclette

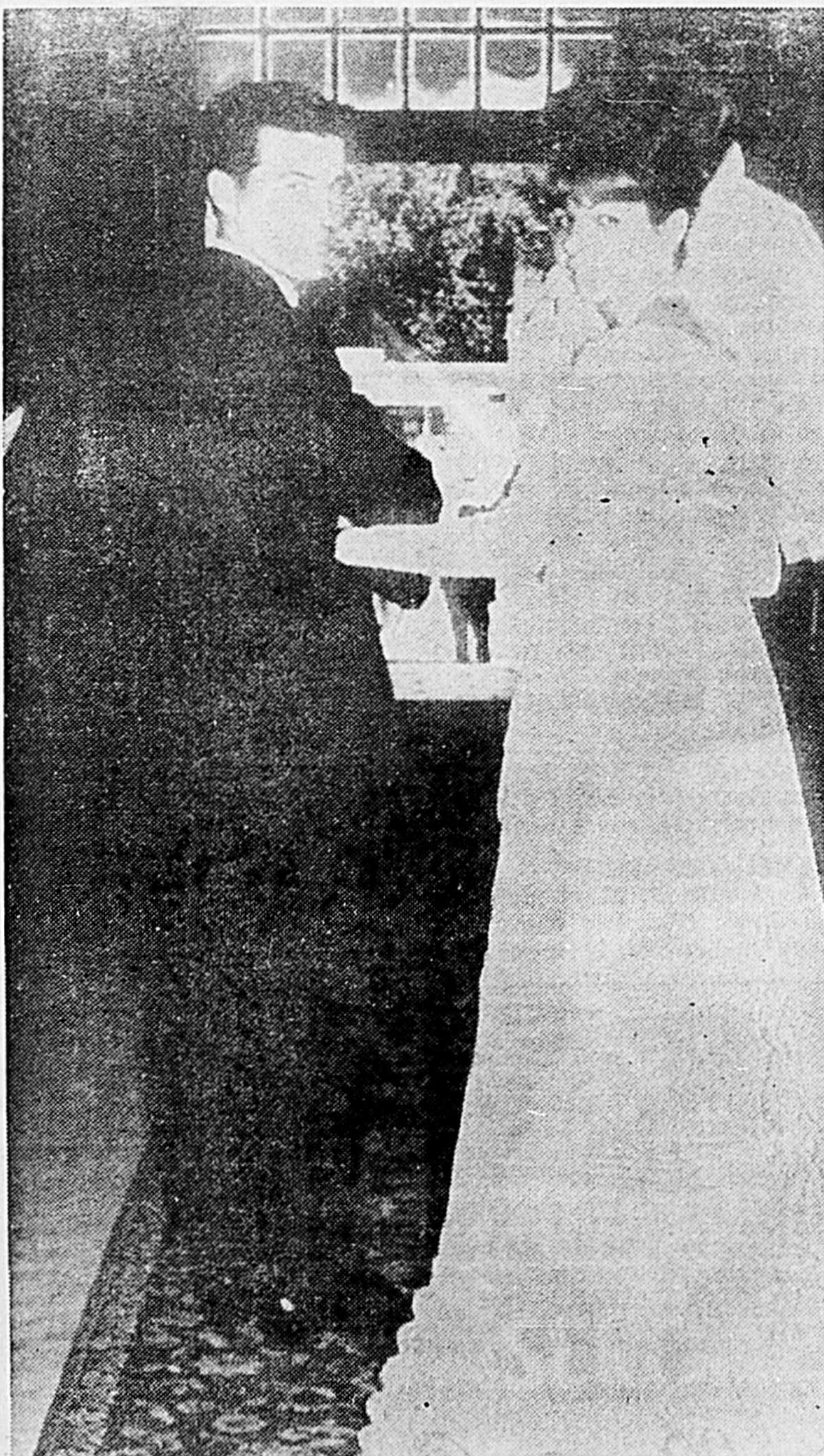
\$100.00

Billets: \$1.00 — 10 tours avec le billet

En vente: DANS LES PHARMACIES

AU PRESBYTERE

MAGASINS METRO



MARIAGE PLANTE — LACHARITE

M. et Mme Robert Plante (Agathe Lacharité) dont le mariage a été célébré le 30 juillet à St-Barthélemy. (Photo Champagne Fleuriste)